



**UNIVERSITE D'ABDERAHMAN MIRA DE BEAJAIA**

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET DES SCIENCE DE  
GESTION.**

**Département des Sciences de Gestion**

**Mémoire de fin de cycle**

**En vue d'obtention d'un diplôme de Master en science de gestion**

**OPTION : COMPTABILITE ET AUDIT**

**Thème**

**Le financement bancaire d'un projet  
d'investissement**

**Etude d'un cas (NATIXIS)**

**Réalisé par :**

M<sup>elle</sup> TAOURIRT DYHIA

M<sup>elle</sup> TAOURIRT TINHINANE

**Encadré par :**

M<sup>eur</sup> IFOURAH

**2019/2020**

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions « DIEU tout puissant » de nous avoir donné la force et la sagesse pour achever ce modeste travail.

Toutes nos reconnaissances et gratitude à Monsieur **IFOURAH HOUSSINE**, directeur de ce mémoire, pour son suivi, ses conseils et ses orientations.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous le staff de ce master, et pour tous les enseignants qui ont contribué à notre formation universitaire dans la faculté des sciences Économiques, commerciales et de gestion.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

## SOMMAIRE :

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 01 : Aspect théorique sur les banques et la gestion des crédits d'investissement.....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction au chapitre 1.....</b>	<b>4</b>
Section 1 : Généralités sur les banques.....	5
Section 2 : Généralité liées aux besoins et sources de financement.....	9
Section 3 : Le financement des investissement.....	14
<b>Conclusion au chapitre 1 :.....</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre 02 : La procédure du montage d'un dossier de crédit d'investissement.....</b>	<b>20</b>
<b>Introduction au chapitre 2 .....</b>	<b>20</b>
Section 1 : Etude du dossier de crédit d'investissement.....	21
Section 2 : Etude de la viabilité et rentabilité du projet d'investissement.....	28
Section 3 : Les risques du crédit d'investissement et ses garanties .....	39
<b>Conclusion au chapitre 2 .....</b>	<b>45</b>
<b>Chapitre 03 : Etude d'un cas de financement d'un crédit d'investissement.....</b>	<b>46</b>
<b>Introduction au chapitre 3 :.....</b>	<b>46</b>
Section 1 : Etude de la viabilité du projet d'investissement.....	47
Section 2 : Etude de la rentabilité du projet d'investissement.....	52
<b>Conclusion au chapitre 3 .....</b>	<b>79</b>
Conclusion générale : .....	80
Bibliographie	

## **Liste des abréviations**

- LMC** : Loi sur la monnaie et le crédit
- BCA** : Banque central d'Algérie
- OPCVM** : Organisme de placement collectif en valeurs mobilières
- FR** : Fond de roulement
- CAF** : Capacité d'autofinancement
- SCF** : Système comptable financier
- HT** : Hors taxe
- TTC** : Toutes taxes comprises
- BFR** : besoin en fonds de roulement
- FNT** : Flux nets de trésorerie
- EBE** : Excédents bruts d'exploitation
- CMT**: Credit à moyen terme
- CLT** : Crédit a long terme
- BOAL** : Bulletin officiel des annonces légales
- ANDI** : Agence National de Développement de l'investissement
- CNAS** : Caisse national d'assurance sociale
- CASNOS** : Caisse nationale de sécurité sociale des non- salariés
- CV** : Curriculum vitae
- I<sub>0</sub>**: Investissement initial
- VNC** : Valeur comptable
- DR** : Délai de récupération
- DRA** : Délai de récupération actualisé
- VAN** : Valeur actuelle nette
- IR** : L'indice de rentabilité
- TRI** : Le taux de rentabilité interne
- EPN**: Fonds propres nets
- KDA**: Kilo dinars (1000da)

### Liste des figures

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
1	Excédent brut d'exploitation	54
2	La capacité d'autofinancement	56
3	La variation du BFR	58
4	La VAN économique de l'investissement	60
5	Le délai de récupération du capital investi	62
6	Les charges d'intérêt sur emprunt	65
7	Le résultat net du projet après financement	67
8	La capacité d'autofinancement de l'entreprise après financement	68
9	Les flux nets de trésorerie après financement	71
10	La VAN globale de l'investissement	72
11	La VAN du financement par emprunt	74

### Liste des schémas

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
1	Types des banques	5
2	L'intermédiation bancaire	8

## Liste des tableaux

Numéro	Titre	Page
1	La valeur nette comptable de l'investissement	31
2	Tableau des emplois / ressources avant le financement	32
3	Tableau des emplois/ ressources après financement	37
4	La structure de financement	50
5	La répartition du chiffre d'affaire prévisionnel	52
6	L'excédent brut d'exploitation	53
7	Le calcul du résultat net	55
8	Le calcul de la capacité d'autofinancement avant financement	56
9	Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement	57
10	Le calcul de la variation de besoin en fonds de roulement de l'investissement	57
11	Le calcul des FNT de l'investissement avant financement	59
12	Le calcul de la VAN économique de l'investissement	60
13	Le calcul du délai de récupération de la mise initial de l'investissement avant financement	61
14	Le calcul des frais financiers à partir du tableau d'amortissement d'emprunt	65
15	Le calcul du résultat net du projet après financement	66
16	Le calcul de la capacité d'autofinancement après financement	68
17	Le calcul des flux nets de trésorerie après financement	70
18	Le calcul de la VAN économique de l'investissement	72
19	Le calcul de la VAN du financement par emprunt	73
20	Le délai de récupération de la mise initial du projet après financement	75
21	Le calcul de la VAN de mode de financement	76

## Introduction générale

La banque assure un rôle prépondérant dans l'économie d'un pays. Sa matière première est incontestablement les capitaux, ou tout simplement l'argent. Elle collecte des fonds des agents économiques disposant d'un excédent, pour financer les besoins de l'économie. Le besoin de financement est exprimé généralement par les entreprises qui représentent le noyau de l'activité économique.

L'entreprise dans son cycle de vie a besoin de capitaux afin d'acquérir de nouveaux moyens de production pour assurer, aussi bien sa création que sa pérennité. Les capitaux requis pour ces acquisitions sont si importants que, le plus souvent, les apports des actionnaires (l'autofinancement) de l'entreprise sont insuffisants pour y faire face.

Ainsi, l'entreprise a besoin de recourir à l'emprunt bancaire pour réaliser son projet. Par ailleurs, après certaines années d'activités, compte tenu de l'usure de ses outils de production, l'entreprise aura également besoin de capitaux stables pour renouveler ses moyens de production.

En outre, face à la rapidité et à la fréquence avec laquelle apparaissent les nouvelles technologies, l'entreprise doit, aussi se procurer des capitaux de longue durée pour se moderniser étant donné que l'utilisation des techniques de pointes est un impératif absolu dans les économies pour la survie de l'entreprise tant sur le plan industriel que commercial.

Ainsi, s'explique la nature de la relation à long terme, qui existe entre l'entreprise et la banque. Celle-ci consiste en le financement des investissements de l'entreprise qu'elle remboursera, généralement, par les bénéfices annuels que générera son activité. Toutefois, si l'activité de crédit est vitale pour le fonctionnement de l'économie, voire pour la survie des entreprises, elle présente également des risques de non remboursement pour la banque.

Pour se prémunir de ces risques, la banque doit mettre en œuvre des techniques fines et prendre des mesures de sauvegarde afin d'assurer le remboursement des crédits. Pour ce faire, elle doit précéder au diagnostic financier du projet de l'entreprise, c'est ce qui lui permettra de s'assurer et de bien connaître la situation de l'entreprise.

## **Intérêt et choix du thème :**

Les motivations qui nous ont incitées à opter pour ce thème sont les suivantes :

- ✓ La première motivation, est du fait qu'elle permet d'offrir une illustration d'un sujet d'actualité. En effet, la présence des banques étrangères en Algérie est un facteur supplémentaire de transparence, car l'accès à leurs crédits nécessite une bonne tenue des comptes et des actifs externes sont exigés. Ainsi que, la spécificité des relations économiques et financières (confiantes, fiables, solides et durables), qu'elle entretient avec sa clientèle, et du soutien qu'elle leurs apporte en matière de financement, elles incitent à présenter des projets de financement équilibrés avec des garanties.
- ✓ La seconde motivation émane d'ordre personnel. En effet, ce sujet s'inscrit pleinement dans l'objet central de notre formation, à savoir, l'étude, l'analyse et la compréhension des phénomènes monétaires, financiers, et surtout bancaires.

## **Problématique**

Dans son appellation usuelle, l'investissement est l'emploi de capitaux visant à accroître la production d'une entreprise ou à améliorer son rendement, il s'évalue par la confrontation des dépenses certaines et des recettes aléatoires. Les crédits d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan, les immobilisations, l'outil de travail de l'entreprise, et le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices.

Le développement de la croissance dans un pays, peut-être dû par un encouragement de financement des projets d'investissements, du fait que cela crée de l'emploi, réduit le chômage, encourage les exportations, ainsi que la création et l'extension des entreprises, et l'évolution du PIB ; notamment. Pour cela, le système bancaire contribue à la création de la richesse dans un pays, par le financement de ces projets, car une entreprise ne peut s'autofinancer, sans qu'elle ne dispose de ressources nécessaires. Donc, à travers cette étude de dossier de crédit, nous essayerons de traiter la problématique qui est centrée autour de la question suivante :

***Comment se réalise le financement d'un projet d'investissement par une banque étrangère ?***

Pour bien mener notre travail, nous allons essayer de répondre à cette problématique principale en posant d'autres questions que nous trouvons complémentaires et autour desquelles ce travail s'articule, à savoir :

***1. Comment se constitue un dossier de demande d'un crédit d'investissement ?***

***2. La situation financière de l'entreprise répond-elle aux exigences fixées par la banque pour une réponse positive à sa demande du crédit ?***

## **Méthodologie de recherche**

Afin d'apporter quelques éléments de réponses à ces questions, nous allons adopter la méthode descriptive, analytique et empirique à travers une étude de cas et cela dans le but de cerner la notion de

l'investissement dans le cas du prêt bancaire, octroyé par une banque étrangère, ses intérêts, ses rôles et ses implications au niveau d'une grande entreprise et également, cette démarche conduit à mener une étude du dossier de ce crédit pour voir ses résultats avant et après ce type de financement.

**CHAPITRE 1 : Aspect théorique sur les banques et la gestion des crédits  
d'investissement****Introduction du chapitre :**

La banque a pour objet de réaliser toute opération de banque, financière, de marché, de prêt, de crédit, de paiement, de dépôt, de gestion de commerce, de service y compris les commissions, tant en Algérie qu'à l'étranger.

Le crédit d'investissement (ou crédit à moyen et long terme) finance l'actif immobilisé du bilan. C'est avec ces immobilisations que l'entreprise réalise sa mission sociale. Il peut également s'agir, en agriculture, financement de cheptels et/ou de plantations.

Le remboursement du crédit d'investissement est assuré essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise. La durée d'un crédit d'investissement à moyen terme est de deux à sept ans, au-delà commence le crédit d'investissement à long terme, crédit qui ne dépasse que rarement vingt ans. Octroyer un crédit d'investissement c'est s'associer à l'entreprise pour une durée précise. L'étude repose sur une analyse plus fouillée de la rentabilité de l'entreprise. Les ratios ont pour objectif de répondre à cette préoccupation majeure : l'entreprise pourra-t-elle réaliser des bénéfices conséquents sur une période au moins égale à la durée des concours sollicités ?

## Section 1 : Généralités sur les banques

La banque remplit une large gamme de fonctions, d'un capital important pour l'économie :

- Elle transfère les fonds des épargnants aux investisseurs.
- Permet d'ajuster rapidement et efficacement les transactions des particuliers et des entreprises
- Elle offre des produits et des services financiers qui aident les agents économiques à gérer le risque. Or, s'aventurer dans le monde bancaire n'est pas une chose aisée et la maîtrise de son cadre conceptuel apparaît dès lors comme une nécessité pour la compréhension de l'ensemble des techniques bancaires.

### 1.1 Définition de la banque

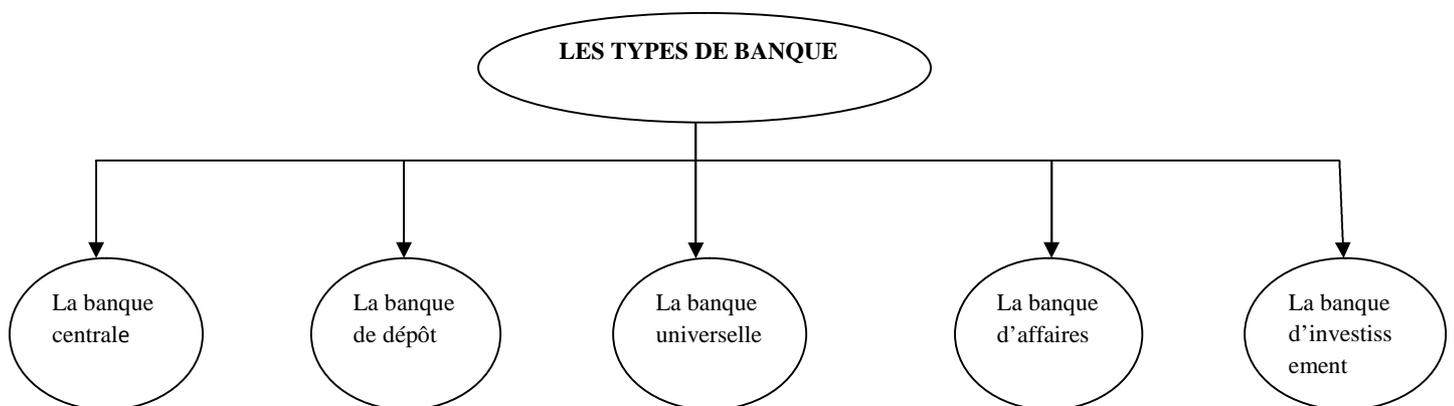
Les activités les plus connues d'une banque sont la gestion des dépôts (financiers), la collecte de l'épargne de sa clientèle, l'octroi de prêts bancaires entre autres services financiers quelle est en mesure d'offrir (opérations sur importations et exportations, émissions de titres, etc.)

Relativement à la loi sur la monnaie et le crédit (LMC) la banque est définie en tant que « personne morale qui effectue à titre de profession principale et habituel des opérations ou sont comprises la réception de fonds du public, les émissions de crédit ainsi que la mise à la dispositions de la clientèle de moyens de paiement et de gestion de ceux-ci »<sup>1</sup>

### 1.2 Types de banque

L'ensemble des banques, contrôlées par la banque centrale, forme le système bancaire d'une zone monétaire. Il existe plusieurs types de banques.

Schéma N° 1 : types de banques



Source : établi par nous-mêmes

<sup>1</sup>Journal officiel de la République Algérienne, N°18, article 110-114

### 1.2.1 La banque centrale

La mise en place de la banque centrale d'Algérie (BCA) fut la première étape de la prise en main du système bancaire par l'état. Elle a été créée le 13 /12/1962 par la loi 62-144 qui commence à fonctionner effectivement le 02 janvier 1963. La BCA était appelée à jouer le rôle de la banque et d'institut d'émission sur tout avec la création d'une unité monétaire national « Dinars Algérien » par la loi N° 64-11 du 10 /04/1996. La BCA a pour fonction principales :

- D'émettre des billets de banque et de réguler la circulation monétaire
- De diriger et de contrôler la distribution du crédit
- D'acheter et de vendre d l'or et de devise
- D'accorder des concours à l'Etat sous forme soit d'escomptes d'obligations cautionnées souscrites à l'ordre du trésor, soit d'avances pures et simples consenties à ce dernier
- De placer et de gérer les réserves des changes du pays
- D'autoriser sous forme de licence, les importations et exportations des opérateurs nationaux publics ou privés

### 1.2.2 La banque de dépôts

La banque de dépôt est le système classique d'établissement, travaillant avec les dépôts d'argent de leurs clients particuliers ou professionnels.

### 1.2.3 La banque universelle

C'est un établissement de crédit, qui reçoit les dépôts des ménages et qui joue un rôle d'actionnaire dans les entreprises industrielles. La banque universelle est à la fois banque de dépôts et banque d'affaire.

### 1.2.4 La banque d'affaires

Elle travaille presque exclusivement avec les grandes entreprises. Elles ont comme clients les entreprises et les dépôts d'investissement.

### 1.2.5 La banque d'investissement

Elle travaille avec les marchés financiers, par l'intermédiaire d'émissions d'emprunts obligatoires, de souscriptions d'action, et différents opérations boursières. Toute fois, les banques de détail et d'investissements sont, généralement de simples filiales de groupes bancaires communs, qui souvent s'occupent aussi d'assurance et d'autres activités financières.

### **1.3 Les activités de la banque**

Collecte de dépôts, distribution de crédits et gestion de moyens de paiement sont les principales activités de la banque de détail. Des services et produits d'une autre nature (assurance, téléphonie, services à la personne, immobilier...) sont de plus en plus souvent proposés.<sup>2</sup>

#### **1. 3.1 Les activités d'intermédiation bancaire**

La collecte des ressources et la distribution de la capitale représentant les fondements de l'activité bancaire et du rôle économique de la banque .cette intermédiation a pour finalité de satisfaire les demandes d'emprunt ou de placement de capitaux.

L'intermédiation constitue le cœur d'activité de la banque et la base de sa rentabilité, du moment qu'elle produit une marge financière résultant de la déférence entre les produits reçus sur les emplois et les coûts des ressources collectées.

##### **1.3.1.1 La collecte des ressources**

A partir d'un réseau d'agences, la banque collecte ses ressources sous forme de dépôts à vue et d'épargne auprès d'une clientèle composée essentiellement de particuliers et d'entreprises.

Les dépôts à vue constituent une ressource à faible coût pour la banque, toute fois, ils, peuvent faire l'objet de retrait à tout moment. Quand à l'épargne, celle-ci coûte plus cher mais en contrepartie sa durée de préservation est plus longue.

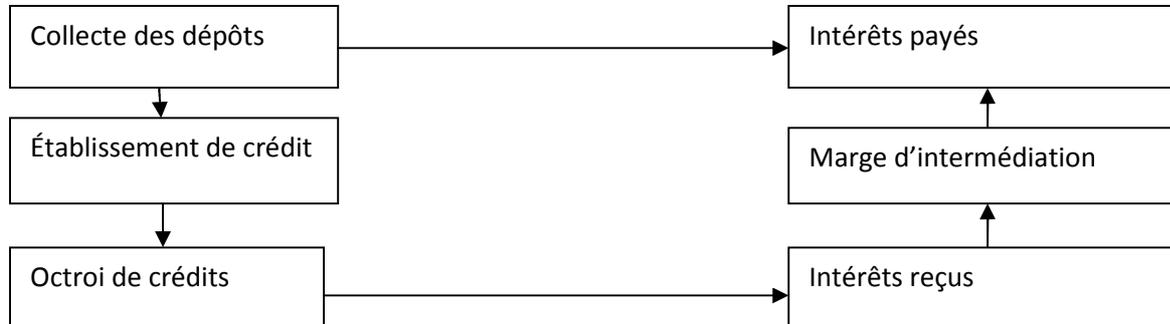
##### **1.3.1.2 La distribution des capitaux**

Les financements accordés par la banque aux divers agents économique peuvent revêtir les formes suivantes :

- \_ Des crédits à court terme accordés à la clientèle d'entreprises et de professionnels en vue de couvrir un besoin de trésorerie (facilité de caisse, découvert,...etc.).
- \_ Le crédit à moyen terme est destiné à financer l'équipement, l'outillage, et les installations légères.
- \_ Le crédit –bail, qui constitue un moyen de financement des biens immobiliers ou mobiliers, notamment les équipements.

---

<sup>2</sup> W.W.W observatoire-metiers-banque.fr

**Schéma N°2 : l'intermédiation bancaire**

**Source : établi par nous même**

**1.3.2 Les activités de marché**

Les métiers de marché s'effectuent sur des instruments au comptant ou sur des dérivés. Ils constituent à réaliser des opérations d'arbitrage et de spéculation sur des instruments financiers, tels que : instruments de taux d'intérêt, instrument de change et instrument sur actions ou sur des actifs non financiers tels que les matières premières. L'objectif de la banque à travers ces opérations est la réalisation des plus-values (gains).

**1.3.3 Les prestations de services**

Ce sont des opérations faites pour le compte des clients, la banque n'étant pas contrepartie d'une opération financière. Les prestations de services ne donnent pas naissance ni à une créance, ni à une dette ni à un engagement d'hors-bilan.

L'objectif de banquier est de percevoir des commissions. Les prestations de service effectuées par la banque sont très diversifiées et elles recouvrent notamment :

- \_ La gestion des moyennes de paiement.
- \_ La gestion d'actifs pour le compte de tiers.
- \_ Les activités de conseil et d'ingénierie financière (introduction en bourse, offre publique d'achat, restriction financière des entreprises).
- \_ La gestion collective sous forme d'OPCVM<sup>3</sup>

<sup>3</sup> W.W.W.cosob.org

## 1.4 Le rôle de la banque

Les banques ne se limitent plus à accomplir leurs fonctions traditionnelles de collecte de l'épargne et d'octroi des crédits ; elles sont devenues des fournisseurs de liquidités.

Ces institutions, de par leur taille et leurs moyens, seraient bien plus efficaces que les agents individuels, permettant ainsi la réalisation des économies d'échelle considérables qui conduiront à une meilleure allocation des ressources favorisant par la suite le développement de la sphère réelle.

Les banques sont aussi des gestionnaires de risque dans la mesure où l'intermédiation bancaire dans le système financier réduit le risque de liquidité des déposants individuels et permet par conséquent de financer des investissements de plus long terme et à faible rendement.

Aujourd'hui, les banques se portent garantes de certifier la qualité des investissements et de sélectionner les projets les plus rentables, les plus novateurs et donc les projets susceptibles de favoriser la croissance économique.

De ce fait, il apparaît clairement que les banques occupent une place prépondérante dans le fonctionnement de l'économie et exercent un impact non négligeable sur la croissance économique.

### 1.4.1 La banque en tant que productrice d'information

Pour entamer toute opération de crédit, la banque a besoin de rassembler un certain nombre d'information sur la (les) personne (s), et sur le projet, qui vont l'aider à la coordination de décisions et à la résolution des problèmes d'asymétrie d'informations.

### 1.4.2 La banque en tant que fournisseur de liquidités

La création monétaire se développe par la progression de l'activité économique, exigeant ainsi un accroissement continu de la quantité de monnaie dont doivent disposer les agents économiques.

La banque participe à la création monétaire soit par le jeu des relations avec l'étranger et du refinancement des banques à la charge de l'institut d'émission (banque centrale), ou par l'octroi de crédits à l'économie ou à l'Etat.

## Section 02 : Généralité liées aux besoins et sources de financement

En partant du fait que l'entreprise est une entité économique combinant des facteurs de production (capital, travail, et matière premières), dans le but de produire des biens et des services destinés à être vendus sur un marché solvable, le financement peut être défini comme le moyen qui lui permettant de disposer des ressources qui lui sont nécessaires sur le plan pécuniaire. Ce financement conditionnel la survie de l'entreprise.

La politique financière de l'entreprise n'est pas indépendante des univers industriels et financiers ou elle gravite. En outre, une description réaliste du fonctionnement des rouages financiers de l'entreprise ne peut être effectuée en dehors d'une étude des relations existant entre la structure de financement, l'environnement interne de la firme (souvent apprécié par ses structures de gouvernance) ; et les marchés externes où se nouent les contrats avec les apporteurs de fonds.

## 2.1 Les besoins de financement

Le financement des entreprises revêt une grande importance suite aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent (besoins d'investissement ou besoins d'exploitation).

### 2.1.1 Les besoins de financement liés à l'investissement

A sa création, l'entreprise doit se procurer un ensemble de biens destinés à rester dans la firme pour plusieurs années. Tout au long de son existence, l'entreprise doit réaliser des investissements de nature variée correspondant à des objectifs multiples en vue d'assurer sa survie (par le renouvellement et l'adaptation de ses matériels) et son développement (par l'accroissement de ses installations).

« On appelle investissement : l'engagement d'un capital dans une opération de laquelle on attend des gains futurs, étalés dans le temps » Il est également « le nerf » et « le muscle » en matière de développement et de croissance de l'entreprise. Quelque soit sa taille, l'entreprise peut engager quatre types d'actions donnant lieu à des investissements :

1. Maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement d'un matériel ancien, amorti, usé ou obsolète par un matériel neuf). Ces investissements sont très fréquents.
2. Améliorer la productivité et pousser à la modernisation et à l'innovation. Ce qu'on appelle les investissements d'expansion ou de capacité. Ils ont pour but d'accroître la capacité de production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produits nouveaux (l'installation d'une capacité nouvelle ou additionnelle).
3. Rationaliser la production : ce sont les investissements de rationalisation ou de productivité qui visent la compression des coûts de fabrication.
4. Valoriser le capital humain, il s'agit des investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation, dépenses pour l'amélioration des conditions de travail.

Donc, dans sa conception générale, l'investissement est considéré comme la transformation des ressources financières en biens corporels ou incorporels, autrement dit, c'est un sacrifice de ressources financières aujourd'hui dans l'espoir d'obtenir dans le futur des recettes supérieures aux dépenses occasionnées par la réalisation de cet investissement.<sup>4</sup>

### 2.1.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation

Toute entreprise quelque soit son efficacité ou quelque soit sa structure financière, peut se trouver confrontée à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle. Ce problème

<sup>4</sup> Bancel.f : ( le choix d'investissement, méthodes traditionnelles), édition Economica, 1995 ;p35

peut survenir car, à court terme, l'entreprise doit, de manière permanente, chercher à assurer le financement de son actif circulant (stock, crédits accordés aux clients, créances diverses, etc.).

À cet égard, l'entreprise recourt à des crédits appelés « crédits de fonctionnement » permettant l'équilibrage financier dans un court délai.

Ces crédits de fonctionnement financent de manière générale les actifs circulants du bilan. Lorsque ces derniers ne sont pas intégralement financés par des délais de paiement que l'entreprise obtient de ses fournisseurs et de ses créances diverses et lorsque cette insuffisance n'est pas couverte par le fonds de roulement (FR). Ainsi, on peut résumer les besoins de financement liés à l'exploitation comme suit :

- Les stocks : pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit avoir un stock pour faire face soit à la demande de la clientèle (stock de produits finis), soit pour des besoins de production (matières premières). Mais la détention des stocks implique un coût pour l'entreprise. Ce qui rend ainsi nécessaire une gestion efficace et rationnelle de ces stocks, afin de limiter les coûts et donc minimiser les besoins de financement.

- Les besoins de trésorerie : l'entreprise doit faire face à des dépenses importantes tels que : les salaires, entretiens de matériels, impôts et taxes, frais divers de gestion,...etc. Le paiement de ces charges peut troubler le fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise. Il s'avère donc que cette activité entraîne la naissance des besoins de trésorerie qui dépendent des délais de paiement de décaissement des charges et d'encaissement des recettes.

Enfin, sans ressources financières, l'entreprise ne produit pas, ne vend pas et donc ne peut survivre que si elle a réussi à mobiliser les ressources nécessaires au maintien de son cycle d'exploitation et au financement de ses investissements.

## **2.2. Les sources de financement**

Pour satisfaire les besoins de financement que l'entreprise exprime à chaque étape de sa vie, il existe une panoplie de ressources financières que le dirigeant de l'entreprise doit choisir en fonction du besoin exprimé ainsi que de l'impact de chaque type de financement sur la rentabilité de la firme et d'autres incidents, tels que la structure de l'endettement de l'entreprise et la répartition des coûts entre charges variables et fixes.

Les sources de financement de l'entreprise peuvent être classées selon leur origine en deux principales catégories : internes (propriétés de l'entreprise) ou externe à l'entreprise.

### **2.2.1. Le financement interne**

Toutes les entreprises peuvent recourir à leurs moyens propres et à ceux de leurs associés pour financer partiellement ou totalement leurs besoins en équipement ou en fonds de roulement. Dans une entreprise, les bénéfices après impôts sont utilisés de deux façons : une partie de ces bénéfices est distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes, l'autre partie est conservée par l'entreprise, « reprise pour investir » c'est l'autofinancement.

#### **2.2.1.1. Notion d'autofinancement**

L'autofinancement est l'ensemble des ressources nouvelles engendrées par l'activité de l'entreprise et conservées durablement par celle-ci pour financer ses opérations à venir. Il est parfois appelé

résultat brut ou profit brut. Toutefois, pour lever toute l'ambiguïté que suscite le mot résultat, E. COHEN propose la définition suivante : « *l'autofinancement est le surplus monétaire dégagé par l'entreprise sur son activité propre et conservé par elle pour financer son développement futur* ».<sup>5</sup>

Gillet, Joberd.J-P, Navatte.P, et Rambourg.P définissent l'autofinancement comme : « *La détention de tout ou une partie des rémunérations annuelles des actionnaires en vue de couvrir les divers besoins de l'entreprise. Il s'agit donc d'un processus d'épargne réalisé au niveau de la société* »<sup>6</sup>. D'un point de vue comptable, les sommes non distribuées sont mises en réserves, ces dernières lorsqu'elles sont suffisamment importantes, peuvent donner lieu à la distribution gratuite d'actions.

Autrement dit, l'autofinancement est la part de la capacité d'autofinancement (CAF) consacrée au financement de l'entreprise. C'est la ressource interne disponible après rémunération des associés. Sa définition résultant du tableau de financement du système comptable financier (SCF) est la suivante :

Autofinancement= Capacité d'autofinancement – dividendes distribués au cours de l'exercice

### 2.2.1.2. Avantages et inconvénients de l'autofinancement

#### a. Les avantages de l'autofinancement

L'autofinancement présente des avantages certains sur un plan stratégique et sur un plan financier :

- Sur le plan stratégique : L'autofinancement confère à l'entreprise des degrés de liberté en matière de choix des investissements

- Sur le plan financier : L'autofinancement constitue un facteur d'indépendance financière appréciable, en particulier en période d'encadrement du crédit, il permet à l'entreprise de limiter le recours à l'endettement et d'améliorer donc sa rentabilité, en réduisant le poids des charges financières.

De plus, l'amélioration de la situation nette (capacité d'autofinancement) de l'entreprise s'accompagne généralement d'une appréciation par le marché de la valeur boursière de l'action pour les sociétés cotées.

<sup>5</sup> E.chen : « Gestion financière de l'entreprise et développement financier », édition EDICEF/AUPELF, 1991 p194

<sup>6</sup> Gillet R, Joberd J-p, Navatte.P, Rambourg.p : « Finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier », édition Dalloz 1994, p .143

**b. Les inconvénients de l'autofinancement**

Les principaux inconvénients de l'autofinancement sont les suivants :

- L'autofinancement limite la croissance de l'entreprise à sa capacité bénéficiaire diminuée de l'impôt qui affecte les résultats.

- L'autofinancement constitue un frein à la mobilité du capital dans la mesure où les bénéfices secrétés sont automatiquement réinvestis dans la même activité, il contribue ainsi à une mauvaise allocation des ressources.

- Une politique d'autofinancement trop volontariste peut léser à court terme les actionnaires de l'entreprise.

- Un autofinancement trop élevé peut susciter la mise en œuvre d'investissements inutiles.

- De la même façon, trop d'autofinancement peut amener l'entreprise à négliger l'endettement.

- L'autofinancement est également insuffisant pour couvrir tous les besoins de fonds de l'entreprise. Si cette dernière ne fait pas appel à l'épargne extérieure, elle peut être conduite à étaler ses dépenses sur une période trop longue ou à choisir des investissements de taille modeste.

**2.2.2. Le financement externe**

Dans un monde globalisé, où la concurrence est devenue très rude entre les entreprises, où les crédits clients sont nécessaires pour s'accaparer de nouvelles parts de marché, et où le développement des marchés financiers est extraordinaire, l'entreprise doit trouver des sources de financement pour son cycle d'exploitation et chercher à optimiser les coûts liés à ces financements. L'insuffisance des capitaux propres se manifeste lors de la réalisation des événements importants dans la vie de l'entreprise tels que des projets d'investissements ou restructurations diverses.

Le financement de ces opérations nécessite couramment un apport important de capitaux propres car, d'une part, les ressources d'autofinancement, si elles existent, ne leur permettent pas de faire face à leurs besoins financiers et, d'autre part, les associés sont incapables d'apporter les fonds nécessaires. L'appel à l'extérieur, tel que le secteur bancaire, le marché financier et à d'autres moyens de financement, pour une augmentation des fonds propres apparaît comme une fatalité à l'égard de l'insuffisance des sources internes de financement.

**2.2.2.1. Le financement externe direct (via marché financier)**

Pour répondre à ses besoins de financement, l'entreprise peut solliciter directement les agents à capacité de financement. Le lieu où s'effectue cette rencontre est le marché financier. Celui-ci constitue en effet, le moyen par lequel l'entreprise dispose des capitaux nécessaires lui permettant de couvrir ses besoins de financement.

**2.2.2.2. Le financement externe indirect (bancaire)**

Le financement bancaire est un autre moyen de financement externe permettant d'atténuer les insuffisances des capitaux propres sur l'équilibre financier des entreprises. Selon sa maturité le crédit bancaire peut être accordé à court, moyen ou long terme :

- ✓ Les crédits à court terme (CMT) : crédits d'exploitation ;
- ✓ Les crédits à Moyen et long terme (CMLT) : crédits d'investissement.

Au terme de cette section, nous pouvons affirmer que l'entreprise dispose de diverses sources de financement, lui permettant de faire face à ses besoins permanents de capitaux. Le choix d'un tel ou tel moyen de financement est fonction du besoin à financer qui peut être un besoin immédiat qui répond à une dépense d'exploitation, comme il peut concerner une longue période qui répond à une dépense d'investissement.

### Section 03 : Le financement des investissements

Pour produire, les entreprises ont besoins de matières premières, de mains d'œuvres mais aussi de divers équipements : construction, matériels de fabrication ...etc. L'ensemble de ces équipements est appelé l'outil de fabrication. Que ce soit à la création ou pour des nécessités de développement, toute entreprise se doit d'investir, c'est-à-dire d'acquérir de nouveaux moyens de production.

Le financement de ces investissements nécessite la mise en place de capitaux généralement très importants et qui ne peuvent, le plus souvent être couverts qu'en partie par les ressources propres de l'entreprise. Le recours à un financement externe est donc généralement inévitable.

Devant la difficulté d'accès au marché financier, qui n'en est d'ailleurs qu'à sa phase de démarrage dans notre pays, le prêt bancaire est alors la solution la plus abordable pour compléter l'autofinancement de l'entreprise et lui permettre ainsi d'acquérir les investissements souhaités.

#### 3.1. Notion de l'investissement

Un investissement est une sortie de trésorerie ayant pour but de modifier durablement le cycle d'exploitation de l'entreprise. L'investissement a pour but d'accroître les recettes futures. Le surcroît de recettes créé par l'investissement doit être suffisant pour assurer sa rentabilité. Même si dans un premier temps, il diminue la trésorerie de l'entreprise ainsi que ses bénéfices, l'investissement revêt un caractère stratégique dans la mesure où il permet de créer de la valeur et d'assurer la croissance à long terme.

La notion d'investissement renvoie la plupart du temps à la notion comptable d'immobilisation. Selon le plan comptable général, une immobilisation est un élément identifiable du patrimoine (séparable des activités, susceptible d'être transféré et évalué avec une fiabilité satisfaisante) ayant une valeur économique positive pour l'entité et qui sert l'activité de façon durable et ne se consomme pas par le premier usage. L'entité espère de l'immobilisation qu'elle génère des avantages économiques (flux nets de trésorerie).

La notion d'investissement représente de manière générale un engagement initial de fonds générant sur plusieurs années des gains. Elle dépasse ainsi la notion d'immobilisation en intégrant en plus des dépenses comme la formation du personnel et les dépenses publicitaires. L'investissement présente ainsi les caractéristiques suivantes :

- Un engagement de fonds initial important ;

Il engage l'entité à long terme ;

- L'entité attend de cet investissement des flux nets de trésorerie positifs permettant de rentabiliser l'investissement ;
- Il est risqué car les gains attendus sont incertains ;
- Il nécessite un financement à long terme

## **3.2. Caractéristiques d'un projet d'investissement**

### **3.2.1. Le capital investi**

Il s'agit de la trésorerie investie par l'entreprise dans le projet. Le capital investi comprend :

- Le prix d'achat HT (ou en TTC) ;
- Les frais accessoires (frais de transport et d'installation notamment) ;
- Le coût de formation du personnel.
- L'augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR) : les investissements permettent une hausse du chiffre d'affaires qui débouche sur une hausse des créances clients, des stocks de matières premières et de produits finis. L'impact est donc négatif sur la trésorerie. Néanmoins ce décalage est rattrapé à la fin de la durée de vie de l'investissement.

### **3.2.2. La durée de vie**

La connaissance de la durée de vie de l'investissement est indispensable pour évaluer les gains attendus. On retient la durée pendant laquelle le projet génère des flux de trésorerie positifs. À défaut d'information précise à ce sujet, on retient dans ce cas la durée d'amortissement de l'immobilisation.

### **3.2.3. La valeur résiduelle**

La valeur résiduelle représente le prix de revente de l'investissement à la fin du projet. Cette revente permet le plus souvent de dégager une plus-value dans la mesure où l'immobilisation est généralement totalement amortie. Pour l'évaluation du flux de trésorerie correspondant, on retient une valeur résiduelle nette d'impôt sur les bénéfices.

### **3.2.4. Les flux de trésorerie générés par l'investissement (cash-flow)**

Afin d'établir le tableau des flux nets de trésorerie, y aura lieu de calculer, l'excédent brut d'exploitation, la capacité d'autofinancement de l'entreprise pour obtenir le résultat net (après impôt), calculer les besoins en fonds de roulement (BFR), ainsi se détermine les FNT.

#### **3.2.4.1. Les étapes du calcul**

L'évaluation des flux nets de trésorerie prévisionnels générés par le projet va permettre de mesurer sa rentabilité. Les encaissements et décaissements sont obtenus tout au long de l'année. Par simplification des calculs, on considère qu'ils sont obtenus en fin d'année. La détermination des flux nets de trésorerie s'opère selon les étapes suivantes :

1. Calcul des excédents bruts d'exploitation dégagés chaque année par l'investissement

$$\text{EBE} = \text{Valeur ajoutée corrigée} - (\text{frais de personnel} + \text{Impôts et taxes} + \text{Frais divers} + \text{Transferts de charges d'exploitation})$$

2. Calcul du résultat net après impôt

$$\text{Résultat net après impôt} = \text{EBE} - \text{Dotations} - \text{impôts sur les bénéfices}$$

3. Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

4. Calcul du BFR annuel

$$\text{BFR} = \text{Créances clients} + \text{Stocks} - \text{Dettes fournisseurs}$$

5. Détermination des flux nets de trésorerie (FNT) ou cash-flow

$$\text{FNT} = (\text{CAF} + \text{Récupération BFR} + \text{Valeur résiduelle}) - (\text{Investissement} + \text{Augmentation du BFR})$$

### 3.3. Les typologies du crédit d'investissement

Le crédit d'investissement ou (ou crédit à moyen et long terme) finance l'actif immobilisé du bilan. C'est avec ces immobilisations que l'entreprise réalise sa mission sociale. Son remboursement est assuré essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise. La durée du crédit d'investissement à moyen terme est de deux ans à sept ans. au delà commence le crédit d'investissement à long terme, crédit qui ne dépasse que rarement vingt ans.

#### 3.3.1. Le crédit à moyen terme d'investissement (CMT)

« Le crédit à moyen terme d'investissement s'inscrit dans la fourchette deux ans à sept ans. Il est essentiellement accordé pour l'acquisition de biens d'équipement amortissable entre huit ans et dix ans... »<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> F. BOUYACOUB : « L'entreprise et le financement bancaire », édition CASBAH, Alger, 2003.p252

L'octroi d'un crédit à moyen terme fait, de la part du banquier, l'objet d'une étude poussée, car le risque provient de la durée et de l'importance du prêt. Il faut étudier les incidents sur le marché de mise en place de cet équipement et prévoir la situation financière de l'entreprise, compte tenu de son nouvel outil de production et de ses charges nouvelles.

Ceci nécessite l'élaboration d'un plan provisionnel de financement pluriannuel qui mettra en parallèle l'ensemble des ressources et emplois de l'emprunteur, afin de dégager les possibilités futures de l'entreprise à faire face à ses dettes et s'assurer le dénouement normal de l'opération de crédit.

Les crédits à moyen terme constituent un avantage pour la banque, selon la loi 90-10 relatives à la monnaie et au crédit, les crédits à moyen terme sont éligibles au refinancement auprès de la Banque d'Algérie.

### **3.3.1.1. Le crédit à moyen terme réescomptable accordé par la Banque Centrale aux Banques secondaires**

Pour pouvoir financer des opérations de crédit d'une durée relativement longue avec des dépôts essentiellement à court terme, Il faut résoudre un double problème : celui de donner aux banques de dépôts la possibilité de réescompter leurs crédits à moyen terme auprès de la Banque d'Algérie tout en évitant que ce type de crédit n'entraîne un recours trop systématique aux ressources de l'Institut d'Émission et ne pèse donc exagérément sur la monnaie.

### **3.3.1.2. Le crédit à moyen terme mobilisable relation Banque / Client**

Ce type de crédit devait logiquement se substituer au crédit à moyen terme réescomptable. Pour récupérer la trésorerie engagée dans une opération de crédit à moyen terme, la banque pourrait mobiliser sa créance sur le Marché Monétaire. Mais cette possibilité n'existe pas encore en Algérie.

### **3.3.2. Les crédits à long terme (CLT)**

Le crédit à long terme s'inscrit dans la fourchette huit ans / vingt ans. Il finance les immobilisations lourdes, notamment des constructions. Les banques accordent peu de ce type de crédits, en raison de son long délai de remboursement qui nécessite des ressources de durée compatible. Toutefois, les banques font de la transformation en affectant des ressources à court terme dans des financements long terme, dans l'espoir qu'il y aurait toujours de nouveaux dépôts même à vue qui viendraient en substitution à ceux immobilisations dans les crédits à long terme. Ce genre de crédit est surtout octroyé aux particuliers sous forme de crédits immobiliers, pour l'acquisition de logement. Ce type d'opération porte généralement sur un certain nombre de produits spécifiques, tels que les ordinateurs. Dans ce cas d'espèce, l'industriel devient locataire des ordinateurs qu'il a lui-même fabriqué, pour les louer à son tour à des tiers.

### **3.3.3. Crédit-bail**

C'est une opération par laquelle une entreprise demande à une société financière (qui peut être une banque) d'acheter à sa place un bien mobilier ou immobilier et de le lui louer pendant une période convenue à l'avance, suffisante pour permettre son amortissement intégral. À la fin de cette période,

trois solutions s'offrent généralement à l'entreprise : demander le renouvellement du contrat de location ; restituer le bien à l'établissement du crédit bail ; l'acquérir moyennant un prix convenu appelé valeur résiduelle, tenant compte des versements effectués à titre de loyer. Tant que cette option d'achat n'est pas exercée, le bailleur reste propriétaire du bien. Les contrats de bail peuvent financer des biens mobiliers ou immobiliers.

### Conclusion

II Nous avons essayé à travers ce chapitre d'illustrer le différent mode de financement des investissements qui sont généralement des crédits à moyen et long terme. La durée du crédit diffère d'un projet à un autre, selon l'investissement à financer, soit léger, pour les équipements de production, ou lourd pour les constructions. Ce dernier type de crédit est moins pratiqué par nos banques commerciales en raison de l'absence de ressources permanentes. Le crédit d'investissement engendrent des risques importants pour le banquier du moment que les prévisions sont d'autant plus difficiles que le terme éloigné. En effet, lorsque le banquier accepte de financer un investissement, il s'associe avec l'entreprise pour une longue durée, et dans ce cas là, les facteurs humains et économiques revêtent une importance beaucoup plus grande que pour le crédit d'exploitation. Pour assurer une bonne issue de ce type de crédit, le banquier se doit de mener une étude minutieuse et approfondie de la demande de crédit, tout en analysant les capacités de l'entreprise à dégager des résultats permettent le remboursement du crédit à terme.

## Chapitre 02 : La procédure du montage d'un dossier de crédit d'investissement

### Introduction:

L'évaluation financière des projets d'investissements peut apparaître comme un moyen ou une synthèse entre l'approche planificatrice de type micro ou macroéconomique et la gestion prévision, centré sur le concept de produit et reposant sur une modélisation réalisée à partir des études techniques et commerciales.

Le financement des investissements des investissements comporte beaucoup de risque et d'erreurs qui sont très coûteuses vu les sommes très importantes à payer .pour cela, le banquier ne répond à une quelconque demande de concours qu'après avoir mené une étude approfondie sur son client.

Ce dossier permet au banquier de connaître son client d'après : son environnement, ses moyens, ses capacités ...etc.

Ainsi les étapes devant être empruntées par le banquier pour toute étude de dossier d'investissement sont à l'ordre de deux : une première intitulée de la viabilité du projet, une deuxième dénommée à l'analyse de la rentabilité du projet.

Avant d'entamer ces deux étapes le banquier doit vérifier la conformité et l'authenticité des différents, documents, constitutifs du dossier de crédit d'investissement remis par le client.

## Section 01 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement

Dans cette section nous présentons la constitution du dossier et l'étude technico-économique du projet d'investissement.

### 1-1 Constitution du dossier de crédit d'investissement :

Tout demandeur d'un crédit d'investissement doit constituer un dossier qui comporte tous les documents que le banquier juge utiles, ces documents peuvent être administratifs, juridiques, économiques, techniques, comptables, financiers et fiscaux et cela lui permet d'appréhender la situation générale de l'entreprise et de faire une étude convenable. Le dossier doit être fourni est composé de :

#### 1-1-1 Demande de crédit d'investissement :

Cette demande doit porter le nom et le prénom du demandeur de crédit ainsi l'adresse sur le montant et la durée du crédit sollicité, le montant de sa participation au financement du projet et les garanties proposées.

#### 1-1-2 Étude technico-économique du projet d'investissement

L'étude technico-économique porte sur l'analyse de viabilité du projet une fois le banquier a rassemblé les différents documents concernant le client et son projet, cette étude est la première étape de l'analyse du dossier d'investissement. Elle comporte une présentation du promoteur et son activité et une présentation du projet avec ses différents aspects (marché, commercialisation, technologie et l'analyse des coûts). Elle est généralement élaborée par des bureaux d'étude spécialisés.

#### 1-1-3 Documents administratifs, juridiques, commerciaux et comptables :

Ces documents se regroupent en :

- ✓ Copie conforme du registre de commerce ou tous autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetée ou exercée (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, etc....)
- ✓ Copie dûment légalisée des statuts pour les personnes morales
- ✓ Copie certifiée conforme du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales)
- ✓ Copie légalisée du titre de propriété, de la décision d'attribution ou de concession de terrain.
- ✓ Une copie de la décision d'octroi des avantages, délivrée par l'ANDI<sup>11</sup> (y compris ses annexes), faisant ressortir notamment le cout global du projet et le niveau des fonds propres prévus
- ✓ Les bilans et tableaux des comptes de résultats signés et étalés sur la durée du crédit
- ✓ Les factures pro forma et /ou contrat commercial pour les biens d'équipements à acquérir (localement ou de l'étranger)

---

<sup>11</sup>ANDI : Agence National de Développement de l'Investissement

- ✓ Une expertise des dépenses réalisées et celles à réaliser dans le cadre du projet ; établi par un expert agréé
- ✓ Tout justificatif de dépenses déjà réalisées
- ✓ Une copie de permis de construire en cours de validité
- ✓ Une copie du plan de masse, de charpente et de situation du projet à réaliser
- ✓ Une copie de l'étude géologique du site et autorisation de concession et d'exploitation délivrée par les autorités compétentes pour les projets de mines et carrières
- ✓ Une étude d'analyse de la qualité de gisement pour les projets de production de matériaux de construction et autre.

#### **1-1-4 Les documents fiscaux et parafiscaux :**

- ✓ Extrait de rôle assainit
- ✓ Attestation de mise à jour ou de non affiliation C.N.A.S
- ✓ Attestation de mise à jour ou de non affiliation C.A.S.N.O.S

L'intention du banquier est attiré sur l'impératif d'assurer le suivi des projets et de recueillir la documentation comptable dès sa mise en exploitation.

Ceci implique que les bilans doivent être réclamés même si le promoteur ne sollicite pas de crédits complémentaires. Ces mesures ont pour but d'assurer un suivi régulier des projets financés par la banque et une meilleure maîtrise des risques.

Par ailleurs, ces projets doivent faire l'objet de visites sur site au moins deux (02) fois par an par les chefs d'agences, afin de proposer aux comités de crédits concernés les mesures à prendre au cas où le projet est susceptible d'entraîner pour la banque le risque de non remboursement des créances.

#### **1-2 Identification de client et son environnement :**

Le client est une règle qui n'admet que des exceptions, il n'y a pas de modèle prédéfini qui le cerne exhaustivement. Par souci d'appréciation du risque, et dans le cadre d'une démarche rationnelle qui tient compte des spécificités de chaque client, le banquier devrait avoir tout le matériel intellectuel, technique et statistique aux fins d'une identification multidimensionnelle (juridique, économique, social, etc...) tout en tenant compte du contexte dans lequel évolue cette clientèle.

##### **1-2-1 Les moyens permettant la collecte d'informations**

Le banquier dispose de certains moyens mis à sa disposition, qui lui permet de mieux s'informer sur le demandeur du crédit, sur sa situation actuelle, ses antécédents, ses relations ainsi que son environnement.

###### **1-2-1-1 L'entretien avec le client**

Après la réception du dossier du crédit, le banquier peut demander un entretien avec le client selon ; qu'il soit nouveau ou ancien. L'entretien permet au banquier d'avoir une idée plus claire sur le projet à financer, et se renseigner plus sur la stratégie envisagée par l'entreprise sollicitant le crédit.

Il permet en plus des éléments objectifs, d'avoir des éléments subjectifs nécessaires pour l'étude du dossier de crédit, qui est le but principale d'un entretien avec le client. Le banquier en se basant sur

son expérience dans le domaine, peut fixer la moralité du client, son expérience de gestion, ses performances et ses espérances.

### **1-2-1-2 La consultation du service des renseignements commerciaux**

Pour avoir les informations plus précises sur les clients qui viennent solliciter des crédits, le banquier peut s'adresser au service des renseignements commerciaux de la banque, qui est chargé de la collecte des informations sur les entreprises de la localité.

### **1-2-1-3 La consultation des fichiers de la Banque d'Algérie**

La Banque d'Algérie a mis à la disposition des banques et des établissements financiers des fichiers centraux chargés de la collecte des informations relatives aux clients des banques et établissements financiers.

En vertu de l'article 56 de 90 /10 du 14 avril 1990 abrogée par la loi relative à la monnaie et au crédit de l'ordonnance du 26 août 2003 complétée et modifiée en 2010 ; pour connaître l'évolution de la conjoncture économique, de la monnaie et du crédit, la banque d'Algérie peut demander aux banques et aux établissements financiers de lui fournir toutes statistiques et informations qu'elle juge utiles.

Le banquier a l'obligation d'informer la banque d'Algérie sa clientèle, entreprise et particuliers, et en cas de nécessité, il peut consulter ses fichiers centraux pour avoir ce qu'il désire sur son client.

Ces fichiers sont respectivement, la centrale des impayés, la centrale des risques, et la centrale des bilans.

#### **A) La centrale des impayés**

Selon l'article 03 du règlement 92/02 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la centrale des impayés :

« La centrale des impayés est chargée pour chaque instrument de paiement et / ou de crédit :

- D'organiser et de gérer un fichier central des incidents de paiement et des éventuelles suites qui en découlent
- De diffuser périodiquement auprès des intermédiaires financiers et de toute autre autorité concernée la liste des incidents de paiement avec leurs éventuelles suites »

Le banquier doit s'assurer que son client demandeur de crédit n'a pas enregistré d'incidents de paiements, et qu'il n'est pas frappé d'interdiction d'émettre des chèques.

Ainsi la Banque d'Algérie tient les banques et les établissements financiers, à déclarer à la centrale des impayés les incidents de paiement survenus sur les crédits qu'ils ont octroyés et/ou sur les instruments mis à la disposition de leur clientèle.

#### **B) La centrale des risques**

L'article 02 du règlement 92 /01 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la centrale des risques dispose :

« La centrale des risques, a pour objet la collecte, la centralisation et la diffusion des risques bancaires et des opérations de crédit-bail faisant intervenir sur un organisme du crédit »

La Banque d'Algérie a mis l'obligation de la consultation de la centrale des risques par les banques et les établissements financiers, pour l'appréhension de la situation d'endettement des clients, la banque doit obtenir une autorisation écrite par le client pour pouvoir se renseigner sur lui, selon l'article 06 du même règlement

### **C) La centrale des bilans**

Le règlement 26 /71 du 13 juillet 1996 précise les missions de la centrale des bilans en matière de la collecte, le traitement et la diffusion des informations comptable et financières des entreprises ayant obtenues un crédit auprès des banques et établissements financiers.

La création d'un fichier centrale des bilans, la Banque d'Algérie prépare les entreprises a adhérer librement à la centrale des bilans, et essaye de créer une relation indirecte entre les entreprises, les banques et la centrale des bilans.

## **1-2-1-4 La consultation des services de renseignements juridiques**

### **A) La consultation des services des hypothèques**

A titre de garantie, le client peut proposer au banquier des biens et immeubles. Le banquier doit s'adresser aux services des hypothèques pour s'assurer que les biens proposés n'ont pas été préalablement hypothéqués, il est délivré à cet effet un certificat négatif.

Dès que le client procède à l'hypothèque du bien en faveur de la banque, le banquier doit aussi vérifier l'existence de cette hypothèque dans les registres des services des hypothèques.

### **B) La consultation du greffe du tribunal**

Ainsi qu'a titre de garantie, le banquier doit consulter le greffe du tribunal pour s'assurer que les biens proposé par les clients en garanties n'ont pas été préalablement donnés a d'autres créanciers.

## **1-2-1-5 La visite sur site**

Pour vérifier que les informations fournis par le client sont proches de la réalité, le banquier doit effectuer une visite des locaux de l'entreprise.

Elle ne lui permet non seulement de découvrir la réalité, mais aussi de compléter ses informations à travers l'appréciation du patrimoine de l'entreprise, de la fonctionnalité des locaux, l'état des installations, l'efficience dans la gestion des moyens matériels et des ressources humaines, ainsi que les perspectives d'évolution de l'entreprise.

## **1-2-1-6 L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise**

L'histoire de l'entreprise peut éclairer le banquier sur la culture de l'entreprise. La motivation et l'impact des décisions marquantes prises par ses dirigeants.

Avoir une idée sur le passé de l'entreprise permet au banquier d'apprécier l'évolution de celle-ci dans le temps. Il pourra s'intéresser notamment à la date et au contexte de sa création, aux modifications de sa forme juridique, à l'histoire et au portrait de ses hommes.

### **1-2-2 L'identification de l'entreprise**

Cette identification permet au banquier d'apprécier les risques relatifs à l'entreprise elle-même, ou ceux relatifs à son environnement interne ou externe.

#### **1-2-2-1 L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement interne**

L'analyse de l'environnement interne de l'entreprise permet au banquier d'avoir une idée sur l'entreprise au tant que entité juridique. Il doit aussi analyser son coté commercial ; technique et avoir une idée sur ses humains.

##### **A) Aspect juridique de l'entreprise**

Le banquier doit savoir dans quelle forme est créée l'entreprise, et par quel régime est-elle régie ? Il retrouvera la réponse à cette question en examinant les statuts de l'entreprise.

Le banquier peut évaluer le niveau du risque encouru par l'octroi du crédit, par la détermination des limites des engagements des associés, selon que l'affaire est sous forme de société ou sous forme individuelle.

##### **B) Les moyens humains**

Le banquier doit s'intéresser dans son étude au facteur humain .il s'agit de la confiance qui doit exister entre le prêteur et l'emprunteur, qui est basée sur l'honnêteté et la compétence de l'emprunteur dans son activité professionnelle. Ce n'est qu'avec le temps et après des relations suivies entre banquier et client, qu'une bonne appréciation de ces deux aspects peut se faire.

Le banquier doit d'abord examiner le curriculum vitae (C.V) des dirigeants : leurs décisions marquantes prises dans le passé, leurs moralités et leurs stratégies, parce que, c'est à travers ces informations qu'il puisse tracer l'avenir de la relation qui pourrait entre lui et l'entreprise. Ensuite, il doit analyser l'organigramme de l'entreprise pour avoir une idée sur les différentes structures d'administration et de gestion, ainsi que la prise des décisions, la circulation de l'information, et la délégation des pouvoirs.

La dernière analyse faite par le banquier c'est l'analyse du personnel, son expérience, sa qualification, et sa flexibilité avec les changements qui peuvent être internes ou externes à l'entreprise.

##### **C) Les moyens matériels**

L'entreprise dispose de moyens qui entrent dans le processus de son activité. Le banquier doit s'interroger sur l'état des installations des équipements de l'entreprise, sur leur entretien, et leur coût. Il ne doit pas négliger de poser la question sur la propriété des locaux.

##### **D) Les moyens matériel**

L'analyse commerciale doit porter sur les 4 p de McCarthy, qui est respectivement :

**-Product** (produit) : Le banquier s'intéressera à la position du produit sur le marché, à la gamme des produits, à leurs qualités, ainsi qu'au procès de fabrication.

**-Price** (prix) : Le banquier doit penser à la compétitivité des prix pratiqués. Il doit, en considérant la structure des prix, estimer les marges de manœuvre de l'entreprise quant au changement éventuel des prix, pour suivre l'évolution du marché.

**-place** (distribution) : Le banquier étudiera le mode de distribution retenu par l'entreprise, l'existence d'un réseau de distribution, la dimension de ce réseau, son efficacité et les couts que génère la distribution.

**-Promotion** (communication) : L'entreprise mène-t-elle des actions de marketing pour valoriser son fonds de commerce ? Quel est le niveau des charges générées par la promotion, par rapport à ceux de la concurrence ?...

### **E) L'analyse technique de l'entreprise**

L'analyse technique de l'entreprise doit porter sur le processus de production, les caractéristiques des moyens rentrant dans ce processus, les besoins de l'entreprise et il doit localiser l'unité de production.

### **1-2-2-2 L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement externe**

Comme pour l'environnement interne de l'entreprise, l'analyse de l'environnement externe est très importante pour le banquier. Il a intérêt à étudier le secteur d'activité de l'entreprise, le marché qu'elle détient, ses concurrents, ses partenaires et la conjoncture économique et politique.

#### **A) Le secteur d'activité**

Le banquier doit d'abord poser les questions suivantes : Est-ce que le secteur est saturé ? Est-ce qu'il est en pleine expansion ou en récession ? Et il doit comparer les éléments de réponses par rapport à l'entreprise notamment en ce qui concerne les risques de concurrence ou l'existence du monopole.

#### **B) Le marché**

On entend par le marché, le lieu de confrontation entre l'offre et la demande. Le banquier doit donc réunir les éléments de réponses des questions concernant la dimension du marché et la position de l'entreprise sur ce marché, à savoir :

\_ S'agit-il d'un marché local, régional, national, ou encore international ?

\_ L'entreprise est-elle concurrentielle ?

\_ Les parts de marché de l'entreprise sont-elles en progression ou en régression ?

\_ L'entreprise s'adapte-elle aux changements qui surviennent sur le marché ?

### C) Les concurrents

Après l'étude du marché concernant l'entreprise, le banquier passe ensuite à l'analyse du risque lié à la concurrence. Il doit en premier lieu mettre le point sur le nombre des concurrents et leur importance, leur part du marché, leur capacité de production. Il essaye ensuite de comparer le rapport qualité / prix des concurrents à celui de l'entreprise et il ne doit pas négliger un élément très important qui est les conditions de vente.

### D) Les partenaires

L'analyse du crédit lié à l'environnement externe de l'entreprise doit porter sur les rapports entre l'entreprise, ses fournisseurs et ses clients :

- **Les fournisseurs :** Le banquier doit s'assurer qu'il n'aurait pas des perturbations dans les approvisionnements de l'entreprise, et ce par la diversification des fournisseurs, et qu'elle minimise les approvisionnements de l'étranger, pour éviter le risque de rupture de stocks suite d'une réglementation visant à limiter les importations.
- **Les clients :** Pour faire écouler ses produits, l'entreprise cherche à augmenter sa part de marché, mais il arrive qu'elle voit sa part à la baisse, lors de la perte d'un nombre de clients importants et par conséquent son chiffre d'affaire diminue ce qui peut être la cause de l'augmentation des coûts de production.

L'entreprise court un autre risque de non-paiement à échéance. En générale les entreprises accordent des délais de paiement à leur clientèle et elles prennent le risque de ne pas être payé à l'échéance de ce délai. D'où l'obligation de division de ce risque sur plusieurs clients et le choix objectif des clients qui peuvent bénéficier d'éventuels délais de paiement.

### E) La conjoncture économique et politique

Le banquier doit s'intéresser au choix politico-économique des autorités qui peuvent favoriser ou défavoriser la situation de l'entreprise, notamment en matière des subventions du taux d'intérêt et des tarifs douaniers.

Le taux d'inflation et celui de la croissance économique sont des points de repères qui peuvent guider le banquier dans son analyse de la situation de l'entreprise et surtout sa situation future

### 1-2-3 La classification de la clientèle

Une entreprise peut bien afficher d'excellents résultats, sans qu'elle garde une bonne relation bancaire, c'est ce que doit savoir un banquier.

La banque a mis en place un système de classification de la clientèle sur la base des informations collectées par les moyens qu'elle dispose. Cette classification se fait selon des critères, qui sont respectivement :

**1-2-3-1 L'ancienneté de la relation**

En matière d'octroi de crédit, la date de l'entrée en relation avec le client permet au banquier de distinguer entre un ancien client ayant ouvert un compte au niveau de la banque pour y faire transiter toutes ses opérations, et un client qui a ouvert un compte uniquement parce qu'il a besoin d'un concours bancaire.

**1-2-3-2 Les mouvements d'affaires confiés**

Le banquier ne financera pas un client qui centralise son chiffre d'affaire ailleurs que ses guichets. Pour vérifier ce détail, on doit rapporter le mouvement d'affaires confié (ayant transité par le compte au niveau du guichet) au chiffre d'affaires déclaré par le client.

**1-2-3-3 Le niveau d'utilisation des crédits accordés**

Le banquier doit surveiller en permanence le niveau d'utilisation des crédits consentis, et ce dans le but de cerner les besoins réels de l'entreprise. En effet le banquier doit distinguer les besoins réels de l'entreprise de ceux exprimés.

**1-2-3-4 Les incidents de paiement**

Les incidents de paiement constituent des fautes graves, qui dans le cas de leur fréquence dénotent le non sérieux du client et /ou une difficulté à tenir ses engagements.

Les principaux incidents de paiement concernent les émissions de chèques sans provision, le non-paiement d'une traite à échéance ou encore le non remboursement d'une créance privilégiée, généralement sanctionnée par une saisie-arrêt ou un avis à tiers détenteur.

**Section 02 : L'étude de la viabilité et rentabilité du projet d'investissement**

L'étude de la viabilité du projet comporte deux (02) volets : une étude représentative du promoteur et de son activité et une autre représentant les différents aspects liés au marché, à la commercialisation ainsi qu'aux données techniques et financières.

➤ **L'étude de la viabilité du projet d'investissement :**

**2-1 Présentation du promoteur et de son activité****A) Présentation de l'activité**

C'est une définition de l'activité principale du promoteur ainsi de ses activités accessoires.

**B) Présentation du ou des promoteur(s)**

C'est une présentation détaillée élaborée pour chaque promoteur et qui reprend le nom et le prénom, l'âge, les diplômes et /ou expérience professionnelle et le patrimoine de chaque promoteur.

Ces informations permettent au banquier d'avoir une idée générale des personnes auxquelles il aura affaire et les garanties, qu'il peut mettre en exécution.

## **2-2 Présentation du projet**

### **2-2-1 Généralités sur le projet**

#### **A) L'implantation du projet**

Il est nécessaire de connaître la situation géographique du projet pour s'assurer que la région dispose d'infrastructures nécessaires.

#### **B) L'impact du projet**

La réalisation de tout projet a des incidences sur plusieurs plans, à savoir :

- \_ La création d'emplois ;
- \_ Augmentation des exportations ;
- \_ La substitution à l'importation ;
- \_ L'impact sur l'environnement.

#### **C) Le mode de réalisation de projet**

Il est nécessaire de connaître si la concrétisation du projet va se faire à l'aide d'opérateurs économiques nationaux ou étrangers.

### **2-2-2 Étude de marché**

Un projet productif a pour objectif de produire un bien ou un service destiné à être écoulé sur le marché, lieu de confrontation de l'offre et de la demande et le lieu dans lequel l'entreprise devra s'adapter en permanence. Il est donc indispensable de connaître le marché auquel la production envisagée sera destinée. L'objectif visé par l'étude de marché est de prévoir le volume de marchandises ou de services pouvant être vendus sur le marché. Ce volume dépend des paramètres suivants.

- \_ La taille, la structure et l'évolution de marché ;
- \_ Le niveau de production et les prix de vente que l'on peut espérer pratiquer ;
- \_ Le lieu et le secteur du marché visé ; etc.

**2-2-3 Étude commerciale**

S'il consistait, par le passé, pour l'entreprise à écouler la marchandise qu'elle avait produite, il ne s'agit plus aujourd'hui d'identifier les besoins du marché et de ne produire que ce qui peut être vendu.

Parmi les éléments qualitatifs qui doivent retenir l'attention du banquier dans son étude on situera : le produit, le prix, la distribution, la promotion.

**2-2-4 études techniques**

Cette étude portera sur les volets :

**A) Le processus de production**

Le banquier doit vérifier que le mécanisme de fabrication retenu est le choix optimal pour atteindre les résultats déterminés. Les moyens de production retenus doivent répondre à une analyse des conditions ultérieures de fonctionnement pour leur assurer une souplesse d'exploitation future.

**B) sources et modalités d'approvisionnement des matières premières**

Il est important de connaître la manière dont le promoteur compte s'approvisionner en matières premières. La proximité de l'entreprise des lieux d'approvisionnement contribue à la diminution du coût de revient du produit. Cela donne à l'entreprise une marge de manœuvre lui permettant de pratiquer des prix concurrentiels et de gagner d'avantage de parts de marché.

**C) Le planning de réalisation**

L'étude technico-économique doit faire ressortir un calendrier de réalisation de projet.

Ce calendrier doit mentionner notamment ;

- La date d'ouverture de chantier ;
- La date d'acquisition des matériels ;
- La date du début de montage ;
- Le délai de réalisation de chaque phase ;
- La date de rentrée en production.

**2-2-5 Appréciation des coûts d'investissement et d'exploitation**

Cette phase consiste à vérifier la validité de tous les coûts qui concernent le projet est rentable et qu'ils s'agissent de ceux liés à l'investissement ou ceux de l'exploitation. Tous ces coûts doivent être fiables et exhaustifs

### ➤ L'étude de la rentabilité du projet d'investissement

L'objectif de l'étude de la rentabilité est de s'assurer que le projet est rentable et qu'il est le meilleur parmi les éventuelles opportunités de l'investissement (placement bancaire, plusieurs projets, spéculation ...etc.) et que les conditions de crédit proposés n'affectent pas la rentabilité du projet et donc, le remboursement de l'emprunt bancaire.

### 3-1 Définition de la rentabilité

La rentabilité d'un investissement permet à un agent économique d'apprécier si le capital investi procure les ressources nécessaires à la rémunération et au remboursement du capital utilisé<sup>12</sup>.

### 2-2 Étude de la rentabilité du projet

Cette séparation des décisions d'investissement et de financement fait que, l'analyse financière d'un projet s'établit en deux phases :

- Une étude avant financement
- Une étude après financement

#### 2-2-1 L'étude avant financement

L'analyse des flux de trésorerie avant le financement sert à la détermination de la rentabilité propre (intrinsèque) de l'investissement et cela indépendamment des conditions de financement. L'appréciation de la rentabilité d'un projet se fait à partir des flux de trésoreries générées par ce projet, c'est-à-dire des flux d'investissement ; d'exploitation et des flux de désinvestissement. Ces flux sont déterminés à partir du tableau emplois / ressources (encaissements / décaissements), ce tableau étant lui-même établi sur la base d'un certain nombre d'éléments notamment la C.A.F (la Capacité d'autofinancement),  $I_0$  (La dépense initial) et la variation du B.F.R (Besoin en Fond de Roulements).

#### 2-2-1-1 Détermination de la capacité d'autofinancement

Le tableau des comptes de résultats prévisionnel permet de déterminer les soldes de gestion prévisionnels et aussi la CAF ; ce tableau ne doit pas comprendre les couts de financement.

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

#### 2-2-1-2 Détermination des valeurs résiduelles d'investissements

<sup>12</sup> HOUDAYER. « Projet d'investissement : guide d'évaluation financières » ; ED Economica, Paris ; p136

Cette démarche opte pour une situation pessimiste pour la détermination de la rentabilité de l'investissement. Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables, elles représentent la valeur comptable nette de l'investissement.

Tableau N°01 : La valeur nette comptable de l'investissement

N	investissement	amortissement	V.N.C
0	I <sub>0</sub>		
1	I <sub>1</sub>		
2	I <sub>2</sub>		
3	I <sub>3</sub>		
4	I <sub>4</sub>		
5	I <sub>5</sub>		

Source : Etablit par nous-mêmes

$$\text{Amortissement} = \frac{\text{investissement initial } I_0}{n}$$

**V.N.C = Investissement initial- dotations aux amortissements**

### 2-2-1-3 Le tableau emplois / ressources avant financement

Ce tableau comprend l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise. Il permet de déterminer les flux de trésorerie avant financement. Ce tableau se présente comme suit :

Tableau N° 02 : Tableau des emplois / ressources avant le financement

Rubriques	0	1	2	3	4	5	...	n
• <b>Ressources</b>								
Capacité d'autofinancement								
Valeur résiduelle des immobilisations								
Récupération du B.F.R								
• <b>Total des ressources (1)</b>								
• <b>Emplois</b>								
Investissement initial								
Variation du B.F.R								
<b>Total emplois (2)</b>								
<b>Flux de trésorerie (1-2)</b>								

Source : Etablit par nous même

**2-2-1-4 Appréciation de la rentabilité**

Les flux que nous avons appris à déterminer à partir du tableau emplois / ressources doivent être analysés pour déterminer la rentabilité propre du projet. Parmi les nombreux critères de rentabilité ; on peut mettre en exergue le délai de récupération (D.R), le délai de récupération actualisé (D.R.A), la valeur actuelle nette (V.A.N) , l'indice de rentabilité (I.R) et les taux de rentabilité interne ( T.R.I).

**A) Le délai de récupération (D.R)**

Le délai de récupération est le seul critère déterminé à partir des flux de trésorerie actualisé. Le choix du taux d'actualisation dépend des données économiques de l'environnement mais aussi de l'agent économique qui le choisit. Le taux d'actualisation élevé revient à déprécier les valeurs futures et le taux d'actualisation faible revient à attribuer à l'avenir une grande valeur (les valeurs futures seront plus importantes). Le D.R est la durée nécessaire pour égaler le montant de l'investissement. Il est calculé comme suit :

$$D.R = n \text{ tel que } I_0 = \sum_{t=1}^n F_t$$

$I_0$  = Investissement initial

F = Flux de trésorerie générés par l'exploitation

T = Année

Dans le cas où le D.R dégagé par la formule précédente n'est pas un nombre entier, il y a lieu de faire l'interpolation linéaire. Supposons que les flux de trésorerie cumulés sont négatifs pendant l'année n et positive en n+1.

$$D.R = n + [\text{Flux cumulés en } n \times 12 \text{ (mois)}] / [\text{Flux cumulés en } n + \text{flux cumulés en } n+1]$$

➤ **Les avantages du D.R**

Le D.R présente des avantages :

- Permet de sélectionner un seul projet entre deux concurrents et dont les durées de vie sont égales ;
- Permet de rejeter tout projet qui se situerait au-delà d'une durée arrêtée au préalable.

➤ **Les inconvénients du D.R**

Le D.R est un critère qui détermine la rapidité de récupération des fonds investis. C'est un critère qui a beaucoup plus de liquidité que de rentabilité.

Le banquier doit néanmoins être conscient de ses inconvénients :

- Le coût des capitaux n'est pas pris en considération (flux non actualisé)
- Il ignore tous les flux ultérieurs à la récupération des fonds investis.

**B) Le délai de récupération actualisé (D.R.A)**

Il est impossible de comparer entre les dépenses d'investissement présentes et les recettes d'exploitation futures D'où l'intérêt d'actualiser tous les flux. L'actualisation consiste à la détermination des valeurs présentes que généra le projet. Ce taux correspond, pour le banquier, au coût moyen de différentes ressources de financement qui sont :

- **Les fonds propres** : Le coût des fonds ou la rémunération des actionnaires peut présenter la rémunération procurée par un placement augmentée d'une prime de risque.
- **L'emprunt** : Le coût de l'emprunt correspond au taux d'intérêt réel (Déduction faite des économies d'impôts).

Le **D.R.A** est le délai nécessaire aux flux de trésorerie actualisés pour assurer le recouvrement du capital investi.

$$I_0 = \sum_{t=1}^n Ft / (1+i)^n$$

Ou : **n** : Délai de récupération représentant le cout d'utilisation des fonds :

**I** : taux d'actualisation représentant les couts d'utilisation des fonds :

**F** : flux de trésorerie

**n** : Année.

L'avantage du D.R.A est comme le D.R le D.R.A est un critère de sélection et de rejet.

L'inconvénient du D.R.A est qu'il ne prend pas en compte les flux postérieurs au recouvrement du capital investi.

**C) La valeur actuelle nette :(V.A.N)**

La V.A.N correspond aux flux nets de trésorerie actualisés cumulés sur toute la durée de vie de l'investissement.

$$V.A.N = \sum \text{Flux nets de trésorerie actualisée}$$

➤ **Les avantages de la V.A.N**

- ✓ La V.A.N est aussi un critère de rejet (tout projet qui affiche une V.A.N négative est rejeté) et un caractère de sélection (entre deux projets concurrent, on retiendra celui qui possédera la V.A.N supérieure) .
- ✓ La V.A.N prend en compte le cout des ressources et les flux sont pris en considération sur toute la durée de l'investissement.

➤ **L'inconvénient de la V.A.N**

La V.A.N ne peut –être utilisée comme critère de choix entre des investissements concurrents que si la taille (fonds initiaux) et la durée de vie des investissements à comparer sont identiques.

• **Remarque**

Ici la V.A.N est dite économique parce qu'elle est calculée sans frais financiers (sans charges d'intérêt sur emprunt), V.A.N par rapport aux fonds propres de l'entreprise.

**D) L'indice de profitabilité (I.P)**

L'indice de profitabilité est venu pallier l'une des insuffisances de la V.A.N qu'est l'impossibilité de comparer entre deux projets de tailles différentes. L'I.P correspond à ce que rapporte un dinar investi :

$$I.P = \text{Valeur actualisée de tous les flux} / \text{Investissement initial}$$

➤ **L'avantage de l'I.P**

Un projet affichant un indice de profitabilité supérieure à un (01) est rentable .Entre deux projets concurrents, le projet le plus rentable est celui qui affiche l'I.P le plus élevé.

➤ **L'inconvénient de l'I.P**

L'I.P ne résout pas réellement le problème de déférence de taille car ou le projet le plus petit (dégage une V.A.N la plus faible) obtient l'I.P le plus élevé, le choisir suppose que le capital différentiel entre les deux projets pourra être investi et procurera une V.A.N au moins égale en valeur au différentiel de V.A.N.

**E) Le taux de rentabilité interne (T.R.I)**

Les flux de trésorerie faiblissent à mesure que le taux d'actualisation augmente.par conséquent, la V.A.N diminue au fur et à mesure que le taux d'actualisation croit jusqu'à ce qu'elle s'annule ;c'est justement le taux de rentabilité interne (T.R.I).Donc , le T.R.I est le taux d'actualisation qui annule la valeur de la V.A.N. La formule usuelle du taux de rentabilité interne est la suivante :

$$\sum_t^n - 1 + F_t / (1 + r) = 0$$

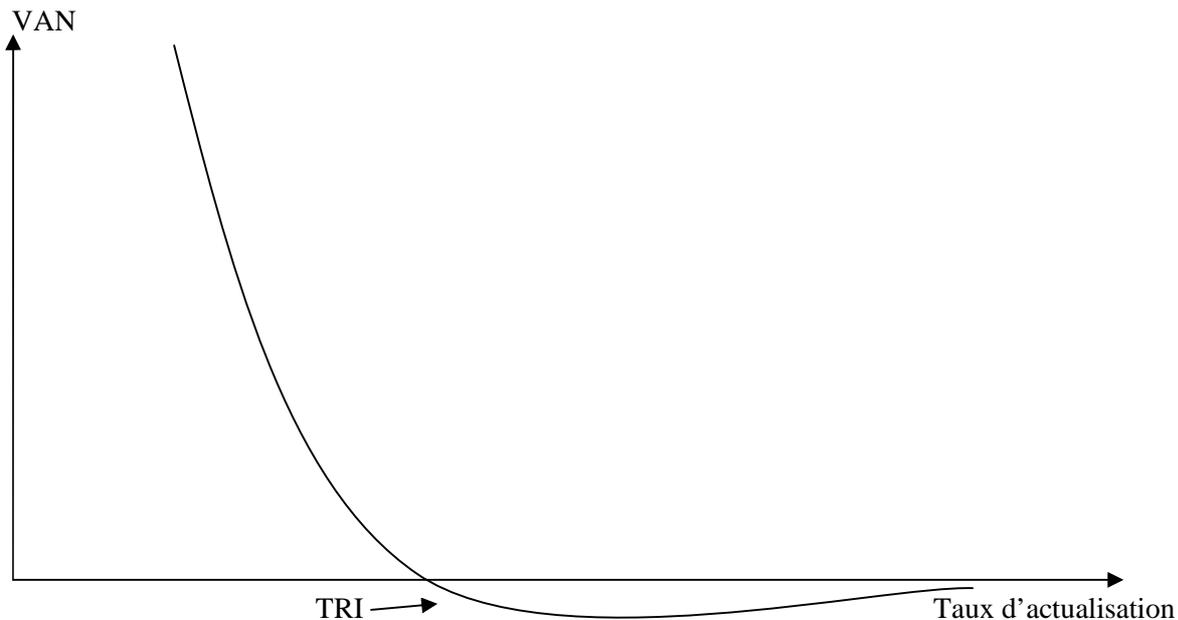
**I** : Le total investissement

**F<sub>t</sub>** : Le flux d'exploitation périodique généré par l'investissement

**r** : Le taux de rentabilité interne recherché.

C'est le taux qui égalise le cout d'investissements et les recettes d'exploitation.

Apprécions cela sur un schéma



### F) Calcul du T.R.I

Le T.R.I est déterminé par itération successive. Il s'agirait de déterminer deux V.A.N dont les signes sont différents et correspondant à des taux d'actualisation dont la différence n'excède pas deux(02) points. Il conviendrait ensuite de faire une interpolation.

#### ➤ Avantages du T.R.I

Le T.R.I donne la rentabilité du projet en fonction de ses données intrinsèques. Il procure à ce titre la possibilité de classer plusieurs projets concurrents et de pouvoir opter pour l'un des deux.

#### ➤ Appréciation du T.R.I

Pour apprécier le T.R.I on peut se référer à trois repères classés par ordre d'importance.

- **Le taux d'actualisation** : Le minimum pour un T.R.I c'est d'être supérieur au taux d'actualisation pour pouvoir disposer d'une V.A.N positive.
- **Le coût des capitaux** : Le T.R.I doit être aussi supérieur au cout de l'argent pour espérer avoir des gains appréciables.
- **L'objectif de l'entreprise** : L'entreprise peut avoir dans sa stratégie de ne pas investir dans des projets dont le T.R.I est inférieur à un seuil fixé au préalable.

La V.A.N et le T.R.I sont les deux critères les plus utilisés pour apprécier la rentabilité d'un projet. Cependant ils leurs arrivent de fournir des informations contradictoires.

Ces situations où la V.A.N et le T.R.I ne se rejoignent pas dans leurs conclusions sont rares, mais si elle venait à exister il y'aurait lieu de corroborer les réponses fournies par les deux critères par d'autres.

### **2.2.2 Étude après financement**

L'étude après financement a pour objectif de déterminer l'impact du financement sur la rentabilité du projet et de mettre en place les conditions de crédits les plus adéquates. Cette étude intègre le plan de financement, notamment les frais financiers et les dotations aux amortissements des charges d'intérêts sur emprunts. L'étude est faite sur les flux de trésoreries déterminés à partir du tableau emplois / ressources (encaissement et décaissement) après financement.

**2.2.2.1 Tableau emplois / ressources après financement**

Il permet de déterminer le total des emplois et les flux de trésorerie.

**Tableau n° 03 : Tableau emplois / ressources après financement.**

Rubriques	Années					
	0	1	2	3	...	n
<b>Ressources</b> Capacités d'autofinancement (CAF) Valeur résiduelle de l'investissement du B.F.R Emprunt						
<b>Total des ressources (1)</b>						
<b>Emplois</b>						
Investissement initial Variation du B.F.R Remboursement du principal						
<b>Total emplois(2)</b>						
<b>Flux de trésorerie (1-2)</b>						
<b>Flux de trésorerie cumulés</b>						

Source : Élaborée par nous même

Le tableau emplois / ressources ne doit présenter au niveau d'aucune année une trésorerie cumulée négative. Auquel cas, cela voudra dire que des emplois risquent de ne pas être couverts et peuvent constituer un risque sérieux pour la concrétisation de l'investissement.

Pour y remédier, il y a lieu de :

- Revoir à la hausse la période de remboursement
- Revoir le schéma de financement

**2.2.2.2 Appréciation de la rentabilité après financement**

Il s'agit de comparer entre la V.A.N économique et la V.A.N globale pour pouvoir se décider du mode de financement, donc dans cette appréciation on va intégrer les charges d'intérêts sur emprunt.

D'où la comparaison entre la rentabilité économique et la rentabilité financière du projet.

### A) Principes

La rentabilité économique d'un investissement est évaluée à partir des flux Nets de Trésorerie générés par l'investissement, hors financement.

La rentabilité financière d'un investissement inclut à la fois :

- Sa rentabilité économique ;
- Le cout du financement envisagé (emprunt, crédit –bail par exemple).

La valeur actuelle Nette globale est donc égale à la somme de :

- . La valeur Actuelle Nette économique.
- . La valeur Actuelle Nette du financement .Donc,

$$\text{VAN globale} = \text{VAN économique} + \text{VAN financement}$$

- ✓ Si on trouve une VAN de financement par emprunt négative, la V.A.N économique aura diminuée, ca veut dire que l'emprunt n'est pas rentable, autrement dit, il n'est pas intéressant par rapport à l'autofinancement, donc, il faudra renoncer à l'emprunt.
- ✓ Si on trouve une VAN de financement par emprunt positive, ca veut dire que l'entreprise aura améliorée sa VAN économique, le projet aura été rentable et l'emprunt intéressant.

Donc, si l'entreprise aura à choisir entre « S'autofinancer » et « Emprunter », elle emprunte.

### B) Exemple

Soit un projet d'investissement pour lequel la rentabilité globale est à évaluer selon le moyen de financement envisageable.

Pour cela, on dispose des informations suivantes :

- VAN économique (financement supposé intégralement réaliser sur fonds propres) : 110KDA
- VAN du financement par emprunt : 210KDA ;
- Quelle est la rentabilité globale ?

$$\text{V.A.N globale} = \text{V.A.N économique} + \text{V.A.N de financement}$$

Donc, la V.A.N globale = 210 + (210 - 110) = 210 + 100 = 310KDA

100 représente la VAN du financement par emprunt.

## Section 3 : Les risques du crédit d'investissement et ses garanties

### 3.1. Les risques du crédit d'investissement

L'expérience a maintes fois démontré qu'il n'y a pas de crédit totalement exempt de risque, quelles que soient les garanties dont il est assorti ; le risque est pratiquement inséparable du crédit. Le banquier doit donc toujours craindre que son portefeuille ne soit pas mobilisable auprès de l'institut d'émission ou que son débiteur ne puisse faire face à ses obligations dans les délais prévus, les risques bancaires sont multiples et ils ont de diverses origines, de ce fait on peut distinguer les risques de l'activité bancaire des risques opérationnels qui englobent les risques de fraudes, informatiques, juridiques, etc. La mauvaise gestion de ces risques peut causer la pérennité de la firme bancaire et donc son existence. Les différents risques encourus par le banquier lors d'une opération de crédit sont :

- Le risque de non-remboursement ;
- Le risque d'immobilisation ;
- Le risque de taux ;
- Le risque de change ;
- Le risque de solvabilité.

#### 3.1.1. Le risque de non-remboursement

Le risque de non-remboursement est le risque de défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance. C'est le risque de subir une perte dans l'hypothèse où le client se révélerait dans l'incapacité de faire face à ses engagements. Il constitue alors le risque majeur qu'encourt le banquier dans une opération de crédit. Les origines du risque de non-remboursement peuvent être liées à la qualité de la clientèle de l'emprunteur (risque particulier), à la conjoncture du marché ou de la branche d'activité dans laquelle opère l'entreprise (risque sectoriel) ou un ensemble de données macro-économiques défavorables (risque général).

#### 3.1.2. Le risque d'immobilisation

La notion du risque d'immobilisation est étroitement liée à l'équilibre devant exister entre les ressources et les emplois de la banque en matière de durée (inadéquation des échéances). Elle doit assurer un équilibre entre la liquidité de ses emplois et l'exigibilité de ses ressources. En fait, il faut toujours rechercher des ressources stables et surtout compatibles

Avec les crédits à accorder, pour ne pas se trouver pris au dépourvu lors des retraits massifs, éventuellement, des dépôts.

#### 3.1.3. Le risque de taux

Le risque de taux résulte de l'évolution divergente du coût des emplois de la banque par rapport au coût de ses ressources. Ceci peut compromettre sa marge d'exploitation. Afin de minimiser ce risque, le banquier doit opter pour des taux d'intérêt variables sur le crédit, afin de pouvoir apporter les réajustements nécessaires en fonction de l'évolution du marché.

### 3.1.4. Le risque de change

Il résulte de la fluctuation du taux de change de la monnaie nationale par rapport à les monnaies étrangères dans lesquelles les prix sont libellés. Dans les opérations de financement du commerce extérieur, notamment les importations, le risque de change, supporté par le client, contraint souvent ce dernier à demander un CMT consolidation pour le remboursement de la perte de change.

### 3.1.5. Le risque de solvabilité

Une banque est dite solvable lorsque la valeur de ses avoirs dépasse ses exigibilités. Ce risque concerne la survie de la firme bancaire, il représente en dernier car il est en général la conséquence de la manifestation d'un ou plusieurs des risques et que la banque n'a pu prévenir. On constate de même que l'insolvabilité d'une banque débute classiquement par une crise de liquidité. La réglementation prudentielle privilégie ce risque dans le but de sécuriser les avoirs déposés par la clientèle et éviter ainsi l'effet de contagion pouvant résulter de la défaillance d'une banque.

## 3.2. Les garanties

La décision de l'octroi ou non du crédit doit être exclusivement motivée par une étude économique et financière. Cependant, cette étude ne pouvant pas éliminer totalement le risque et celui-ci étant généralement indépendant de la manière d'agir du banquier, ce dernier prend d'autres mesures pour assurer le recouvrement de ses créances. Il s'agit des garanties ou suretés dont on peut distinguer entre garanties personnelles et garanties réelles.

### 3.2.1. Les garanties personnelles

Une garantie personnelle est un engagement pris par une personne physique ou morale, sans référence à un bien précis, de satisfaire aux obligations du débiteur si celui-ci n'y satisfait pas à échéance. Les garanties personnelles se réalisent sous la forme juridique du cautionnement et de l'aval, ce dernier n'étant qu'une forme particulière de cautionnement instituée par la législation des effets de commerce.

#### 3.2.1.1. Le cautionnement

L'article 644 du code civil Algérien stipule : « Le cautionnement est un contrat par le quel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même » Selon l'article 645 du même code, le cautionnement est un acte consensuel, c'est-à-dire qu'il ne peut pas être constaté et prouvé que par écrit. On peut distinguer entre deux formes de cautionnement :

- Le cautionnement simple C'est le cautionnement par lequel là où les cautions ne sont pas solidaires dans leurs engagement et ne peuvent être poursuivies que dans la limite de leurs parts proportionnelles dans l'obligation cautionnée. Dans ce cas, la caution dispose de deux moyens de défenses importantes
  - le bénéfice de discussion, qui permet à la caution poursuivie par la banque, de demander à cette dernière, et ce sans l'obliger à poursuivre d'abord le débiteur principal dans ses biens.
  - le bénéfice de division, dans le cas de pluralité des cautions, il offre à la caution la possibilité de demander à la banque de diviser les poursuites entre elles en fonction de la part de chacune dans l'engagement.

- Le cautionnement solidaire Dans ce cas, la caution ne peut pas opposer aux créanciers le bénéfice de discussion. Le créancier peut poursuivre indifféremment le débiteur principal ou la caution.

*Remarque : lors de recueil de la caution la banque exige généralement la souscription d'actes de cautions solidaires et indivisibles afin de se protéger contre ces moyens de défense.*

### 3.2.1.2. L'aval

Au terme de l'article 409 du code de commerce Algérien : « L'aval est l'engagement d'une personne de payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement, un effet de commerce »<sup>13</sup>. Tout comme le cautionnement, l'aval est un acte consensuel qui doit être rédigé par écrit, mais à la différence de la caution, l'avaliste est toujours solidaire et ne bénéficie donc pas des droits de division et de discussion. Il est exprimé par la mention « bon pour aval » apposé sur le recto de l'effet suivi de la signature d'avaliseur, comme il peut être donné par un acte séparé.

### 3.2.2. Les garanties réelles

La garantie réelle est le contrat par lequel un débiteur affecte un de ses biens, meuble ou immeuble ou paiement de sa dette. Elle peut prendre trois formes :

- Hypothèque : lorsque le bien affecté en garantie est un bien immeuble ;
- Nantissement : lorsque le bien affecté en garantie est un bien meuble ;
- Gage : lorsque le bien affecté en garantie est un matériel roulant.

#### A. L'hypothèque

Le contrat d'hypothèque est défini par l'article 882 du code civil Algérien comme étant : « Le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser, par préférence aux créanciers inférieur en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe »<sup>14</sup>. L'hypothèque est une sureté réelle qui confère au créancier, s'il n'est pas payé à l'échéance le droit de suite (saisir et vendre le bien hypothéqué), le droit de préférence (être payé le premier par rapport aux créanciers inférieur au rang) et le droit de rétention (retenir le bien hypothéqué jusqu'au paiement de la dette). Selon le mode de constitution, il existe trois sortes d'hypothèques :

#### L'hypothèque conventionnelle :

Est dite conventionnelle lorsqu'elle résulte d'une convention (contrat) établie en la forme authentique entre la banque et le débiteur pour garantir le paiement de la créance. Le contrat doit être inscrit à la conservation des hypothèques afin de renseigner les tiers du privilège de la banque et de donner rang à celui-ci.

<sup>13</sup> D'après l'article 407 du code de commerce

<sup>14</sup> D'après l'article 644 du code civil

**L'hypothèque judiciaire :**

Elle découle d'une décision de la justice, obtenue par la banque ayant entrepris des poursuites contre le débiteur, afin de pouvoir prendre une inscription d'hypothèque que sur l'immeuble.

**L'hypothèque légale :**

L'article 179 de la loi 90/10 du code 14/04/1990 relative à la Monnaie et au Crédit, stipule : « il est institué une hypothèque légale sur les biens immobiliers du débiteur au profit des banques et établissements financiers en garantie de recouvrement de leurs créances et des engagements consentis envers eux »<sup>15</sup>. Comme son nom l'indique, c'est une hypothèque qui résulte de la loi elle-même au profit de certains créanciers jouissant d'une protection légale.

**B. Le nantissement**

Selon l'article 948 du code civil Algérien : « le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographiques et aux créanciers inférieurs en rang ». Les biens pouvant faire l'objet d'un nantissement sont : les marchandises, les fonds de commerce, les valeurs mobilières, les matériels et outillages, etc.

**3.2.2.3. Le gage véhicule**

Le gage de véhicule est une opération particulière régit par le code civil. C'est une procédure préfectorale qui s'effectue par une publicité du contrat de gage auprès de la wilaya,

Pour s'opposer à tout changement éventuel de carte grise et à délivrer un reçu d'inscription du gage qui permet de s'opposer à toute saisie du véhicule par d'autres créanciers et également aux droits de préférence et de suite.

*Remarque : Le gage de véhicule est un gage sans dépossession qui garantit les sommes ayant permis l'acquisition du véhicule gagé.*

**3.2.3. Les garanties complémentaires et assimilées**

La banque peut exiger également comme garantie une délégation d'assurance dont la mise en jeu est liée à la réalisation du risque au sinistre éventuel. Il s'agit de :

-Assurance incendie ;

-Assurance tous risques pour le matériel roulant

-Assurance multirisque professionnel pour les équipements, la marchandise, etc. Toutes fois, le contrat d'assurance doit être accompagné d'un « avenant de la subrogation » au profit de la banque.

---

<sup>15</sup> D'après l'article 882 du code civil

### 3.3. Les règles prudentielles en Algérie

Les règles prudentielles dictées par la banque D'Algérie en 1991 et actualisées en 1994, visent à rationaliser la gestion des banques, en vue de prévenir les effets inflationnistes de la monnaie. Dans ces perspectives, le règlement n° 91/09 du 14 Août 1991 de la BANQUE D'ALGERIE a pour objet de fixer aux banques et établissements financiers, les règles de bonne gestion en matière de division et de couverture des risques, de suivi et de classement de créances par degré de risque encouru, de constitution de provisions et d'incorporation des intérêts courus sur les créances impayés, dont le recouvrement n'est pas assuré. (Article 1 du règlement). La nouvelle instruction N° 74/94 du 29/11/1994, abrogeant et remplaçant celle du 14 novembre 1991, a fixé les normes et les conditions d'application des règles prudentielles, qui se résume comme suit :

#### 3.3.1. Ratio de division des risques

La réglementation prudentielle a instauré en matière de contrôle du risque des ratios afin d'éviter la faillite aux banques et établissements financiers au cas ou un ou plusieurs clients tomberaient en banqueroute

- Le montant des risques encourus sur un même client ne doit pas dépasser 25% du montant des fonds propres de l'établissement de crédit ;
- Le montant des risques encourus sur un groupe de clients dont les risques dépassent pour chacun d'entre eux 15% des F.P.N ne doit pas excéder 10 fois les fonds propres nets de l'établissement de crédit.

#### 3.3.2. Ratio de couverture des risques

Les banques doivent définir les limites du risque par la fixation de la limite maximale interprétée par le ratio de solvabilité appelé aussi le ratio « Cook ». Le ratio de solvabilité est le ratio le plus important auquel doivent se conformer les banques et les établissements financiers. Ce ratio est défini comme étant le rapport entre le montant des fonds propres nets des banques et celui de l'ensemble de risques de crédit qu'elles encourent du fait de leurs opérations. Ce ratio doit être au moins égal à 8% L'ensemble des éléments de l'actif et hors bilan sont affectés d'un coefficient de pondération variant selon le risque de crédit dont ils sont assortis. Plus précisément, la réglementation distingue quatre catégories de risque :

- Risque estimé à 0% pour les concours accordés à l'État ;
- Risque estimé à 5% pour les concours accordés aux banques et établissements financiers installés en Algérie ;
- Risque estimé à 20% pour les concours accordés aux banques et établissement financiers installés à l'étranger ; Risque estimé à 100% pour les créances sur les clientèles. Dans cette section nous avons présenté les différentes formes du crédit d'investissement. Ce dernier est destiné à financer des équipements qui génèrent par leur fonctionnement les fonds nécessaires au remboursement de l'emprunt.

### Conclusion

L'évaluation d'un projet d'investissement se déroule en deux étapes : une étude technico-économique et une étude de rentabilité.

Ces deux études sont indissociables, puisque l'une confirme que le projet est techniquement viable et l'autre confirme que l'affaire est financièrement rentable.

En évaluant le projet, compte tenu des risques à courir, le banquier décidera si le projet est finançable ou non. Il déterminera, d'une part, le schéma de financement le plus adéquat de façon à optimiser la rentabilité du projet. Et d'autre part, à assurer des conditions favorables de recouvrement de ses créances.

La complexité de l'étude dépend de la taille de l'investissement. Quelques volets de l'étude sus présentés peuvent ne pas être abordés et traités dans le cas d'un petit projet et d'autres volets peuvent être insérés si l'investissement est très important.

## **Chapitre 03 : Étude d'un cas de financement bancaire d'un investissement au sein de la NATIXIS**

### **Introduction du chapitre 03 :**

La banque est un intermédiaire financier entre des agents économiques ayant des excédents de financement et d'autres ayant des besoins de financement. Afin de répondre à ce rôle, la NATIXIS banque, est dotée dans son organigramme d'un service chargé des engagements ; à savoir le service crédit.

Comme son nom l'indique, le service crédit se charge de l'étude et de l'analyse des demandes des crédits sollicités par sa clientèle, en vue d'arriver à une décision d'acceptation ou de refus .De ce fait, l'organisation de ce service ainsi que la compétence et l'objectivité du banquier jouent un rôle incontestable dans la prise de décision qui convient à chaque demande de crédit.

L'étude d'un dossier de crédit nécessite la connaissance de certains éléments liés à l'entreprise qui sollicite l'emprunt. Ces derniers devront figurer dans un dossier de crédit constitué préalablement et qui servira de base à l'étude de la demande afin de permettre de prendre une décision sur la nature des risques à supporter.

Les pièces constitutives du dossier doivent permettre au banquier de s'assurer d'abord de la situation juridique de la relation, de faire une analyse financière du projet et enfin de mener une étude sur la structure financière de l'entreprise et de sa capacité de remboursement des crédits sollicités, Après avoir étudié soigneusement le dossier de crédit, le banquier aura à décider du sort réservé à cette demande.

**Section01 : Étude de la viabilité d'un projet d'investissement**

Afin de mettre en pratique les techniques d'étude et d'analyse développées précédemment, nous avons accédé à une étude d'un cas pratique. Pour ce faire, nous allons montrer la procédure d'étude d'un dossier de crédit d'investissement traité au niveau de la NATIXIS.

Cette section est donc consacrée à l'étude d'un dossier relevant de l'investissement et dont la demande est introduite par une grande entreprise privée des soins médicaux.

**1.1 Présentation et constitution du dossier de crédit d'investissement****1.1.1 Présentation du projet et de crédit sollicité**

L'objectif et la motivation l'investissement portent sur l'acquisition d'un matériel d'imagerie par résonance magnétique (IRM), destiné aux besoins du laboratoire d'anatomie pathologique qui servira au renouvellement du matériel déjà existant. Ce nouveau matériel permettra une amélioration du délai en matière d'analyse en histopathologie ainsi que leur fiabilité. Ces investissements s'inscrivent justement dans le cadre de la stratégie de la clinique visant ainsi à s'équiper de l'ensemble des équipements nécessaires pour la prise en charge totale des malades, sans pour autant solliciter les services externes (en dehors de la clinique).

La demande est introduite par un établissement sanitaire sous la forme individuelle, le projet est rentré en activité depuis 1999. Les disciplines exercées au sein de cette clinique, sont

- Gynécologie ;
- Chirurgie générale ;
- Coelmo chirurgie ;
- Orthopédie ;
- Traumatologie ;
- Urologie ;
- Néphrologie-hémodialyse,
- Chirurgie cardio-vasculaire ;
- Pédiatrie ;
- Vaccination / PMI ;
- Neurologie ;
- La chirurgie maxillo-faciale ;
- Anesthésie ;
- Réanimation ;
- Médecin interne ;
- Endoscopie digestive ;
- Rhumatologie ;
- Psychologie adulte /enfant

Pour ce faire, la clinique s'est dotée de plusieurs laboratoires fonctionnant 24 /24, soit :

- ✓ Un laboratoire d'analyses médicales ;

- ✓ Un laboratoire de radiologie : scanner ; échographie ; mammographie ; radio panoramique dentaire et radiographie générale ;
- ✓ Un laboratoire d'anatomie pathologique et cytologique ;

Une salle de rééducation bien équipée et aussi opérationnel au sein de la clinique depuis sa création.

La nature et le type de la facilité est un crédit a moyen terme (CMT) (en cour) d'un montant de 90.000.KDA au 01/01/2015, et d'une durée de 60mois dont 12 mois de différer, pour l'acquisition d'un scanner. Parmi les garanties (recueillies) : le nantissement du matériel, et le DPAMR + avenant de subrogation au profit de NATIXIS. Pour une échéance du : 31/12/2019.

Le coût global du projet s'élève à 128.700KDA.

### **1.1.2 Constitution du dossier**

Le dossier de l'étude est constitué des pièces suivantes :

- La demande de crédit ;
- Une décision d'octroi d'avantages A.N.D.I. ;
- Etude technico-économique ;
- Copie des statuts de la clinique ;
- Facture pro format des équipements ;
- Copie des actes de propriété des terrains et des locaux ;
- Devis quantitatif et estimatif de la construction et permis de construire y afférant ;
- Bilan d'ouverture ;
- Bilan et TCR prévisionnels.

## **1.2 Étude de la viabilité du projet**

Elle consiste à analyser l'étude technico-économique du projet afin de mesurer les risques et qui doit comporter les renseignements suivants :

- \_ L'étude technique ;
- \_ L'étude économique ;
- \_ L'étude financière.

### **1.2.1 Étude technique**

#### **1.2.1.1 Présentation des actionnaires et de l'activité**

**A) Objet de la transaction**

Financement d'un investissement.

**B) Destination des fonds prêtés et modalités de mise en disposition**

Acquisition de divers matériels de laboratoire et une ligne Facilité de Caisse.

**C) L'origine des fonds de remboursement**

L'emprunteur rembourse son emprunt par les flux nets de trésorerie (F.N.T) générés par ce projet, (Cash-flow).

**D) Employés**

L'effectif de la clinique est de 73 employés à titre permanents dont 07 spécialistes, 04 médecins généralistes, 03 radiologues, 06 laborantins, 22 techniciens polyvalents, 10 infirmiers et infirmières, 10 administrateurs, 03 démarcheurs, 12 femmes de ménages, 04 chauffeurs et 02 gardiens.

La clinique fait appel à des intervenants externes dans certains cas d'urgences chirurgicales, ou dans d'autres disciplines pour lesquels la clinique ne dispense pas d'emplois permanents, des blocs sont loués par la même occasion à ces spécialistes (psychologues, orthophonistes, ORI, ...etc.).

**1.2.1.2 Structure de l'investissement**

Le programme de l'investissement se résume comme suit :

**A) Les infrastructures**

Les terrains et les bâtiments de production sont prêts pour recevoir les équipements. Ces derniers ont fait l'objet d'une expertise.

**B) Moyens matériel**

La clinique «XXX» est dotée d'équipement et de matériel nécessaire à l'exercice de son activité dans les diverses disciplines énumérées supra.

La clinique est d'une capacité d'accueil de 90 lits dont 30 lits destinés à l'hospitalisation et le reste pour le service d'hémodialyse. Elle est dotée d'une bache à eau de 120 000 litres, des extincteurs à chaque niveau, d'une chaufferie, d'un poste transformateur d'une capacité de 360 KVA et d'une morgue.

La clinique est aussi équipée d'un ascenseur et des issues de secours au niveau de chaque étage. Une climatisation centralisée y est aussi installée. Les salles d'attente et les chambres des malades sont équipées de toutes les commodités garantissant un confort optimal à ces derniers.

**1.2.1.3 État des préparations**

- Les travaux de génie civil ont été terminés ;
- Les terrains sont disponibles pour recevoir la machine ;

- La consultation des fournisseurs a eu lieu comme l'atteste des factures pro forma.

#### **1.2.1.4. Impact du projet**

- ✓ Participation à la résorption du chômage en créant des postes ;
- ✓ Le patient pourra effectuer l'ensemble des examens médicaux et des radiographies sur place, ce qui lui fait gagner du temps et lui évite des déplacements en dehors de la clinique.
- ✓ Répondre à une demande des clients, de plus en plus importante ;
- ✓ L'activité ne présente pas de danger sur l'environnement.

#### **1.2.1.5. Avantages obtenus**

Comme l'atteste la décision A.N.D.I, le projet bénéficie, au titre de la période de réalisation et pour une période de 9 mois et 6 jours soit ( 280 jours ), de :

- ✓ Exemption du droit de mutation à titre onéreux, pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ;
- ✓ Franchise de T.V.A pour les besoins et service, entrant directement dans la réalisation de l'investissement, qu'ils soient importés ou acquis localement.
- ✓ Application du taux réduit en matière de droit de douanes pour les biens importés, entrant dans à la réalisation de l'investissement.

Au titre de l'exploitation et pour une période de cinq (05) ans, il bénéficie de :

-L'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et de la taxe sur l'activité sur l'activité professionnelle, pour une durée de 3 années.

### **1.2.2. L'étude économique**

#### **1.2.2.1. Etude de marché**

La clinique « xxx » intervient dans diverses disciplines ayant trait à la santé et à la psychologie de la famille. Etant la première clinique privée sur la place de Tizi-Ouzou, elle a pu se faire une grande notoriété et qui dépasse les frontières de la région .Ainsi, elle s'est constituée une importante clientèle privée et publique fidèle et de plus en plus importante dans les diverses disciplines.

Son objectif est à ce que le patient puisse effectuer l'ensemble des examens médicaux et des radiographies sur place ; ce qui lui fait gagner du temps et lui évite des déplacements en dehors de la clinique. Ceci présente un atout capital pour la clinique afin de fidéliser sa clientèle et veiller à leur satisfaction.

#### **1.2.2.2. Etude commerciale**

Clients : La clientèle de la clinique « xxx » est constituée principalement des patients de la wilaya de Tizi-Ouzou, Boumèrdes, Bouira des régions limitrophes.

Par ailleurs, La clinique signe des conventions, dans diverses disciplines, avec divers organismes et établissement, notamment les Douanes, L'ENEL, l'Université et la maison d'arrêt de Tizi-Ouzou.

### 1.2.3. L'étude financière du projet

#### 1.2.3.1. Cout et financement du projet

Coût de l'investissement (en KDA)

- Frais de l'établissement ..... 0
- Valeurs incorporelles ..... 38
- Terrain..... 2374
- Bâtiments..... 77309
- Équipements de production..... 144724
- Matériel de transport..... 11790
- Équipements de Bureau..... 3478
- Agencements installations ..... 27952
- Agencements installations..... 0
- Cautionnements versés..... 1593

#### 1.2.3.2 Structure de financement

- Apport des promoteurs..... 38 700 (30% du coût globale)
- Emprunt bancaire..... 90 000 (70% de coût globale)

Le financement de l'acquisition est souhaité sous forme de crédit externe en dollars, relayé par un CMT dinars, remboursable sur 5 ans dont une année de différé de remboursement.

La demande de concours externe atteindre 70% du total de l'acquisition TTC :

**Tableau N° 04 : La structure de financement**

ELEMENTS	MONTANTS
CMT	90 000
APPORTS EN FONDS PROPRES	38 700
<b>TOTAL</b>	<b>128 700</b>

Source : Guide pratique de la NATIXIS, 2015

- **Conclusion de l'étude de la viabilité**

L'étude de la viabilité du projet nous a fait relevée les marques suivantes :

- Le projet s'inscrit dans un cadre générale de développement ;
- Localisation favorable à l'activité projetée ;
- Impact favorable au développement de la santé ;
- Travaux de génie civil terminé ;

- Moyens de production moderne ;
- Un marché très porteur.

Selon les données ci-dessus, le projet ne rencontrera pas de difficulté, et une fois réalisé, le projet sera viable.

## Section 2 : L'étude de la rentabilité du projet d'investissement

### 2.1 Analyse de la rentabilité du projet avant frais financier

Les flux nets de trésorerie que nous allons déterminer à partir du tableau encaissement /décaissement doivent être analysés pour déterminer la rentabilité propre de l'investissement. Mais au préalable, il est nécessaire de maîtriser la notion d'actualisation qui consiste à actualiser tous les flux au présent pour pouvoir les comparer. Une dépense ou une recette enregistrée au début de l'année 2015, n'est pas identique à une dépense ou une recette constatée en année 2019.

#### 2.1.1 Chiffre d'affaire prévisionnel

L'activité de la clinique consiste en accomplissement d'actes chirurgicaux, mais chaque intervention nécessite des préliminaires préopératoires et un suivi postopératoires.

Pour exploré par ses propres moyens les interventions du service de chirurgie et avoir une indépendance vis-à-vis des prestataires externes, les dirigeants ont fait de l'acquisition de cet équipement performant une priorité.

Le plant de charge du matériel serait saturé à 80% entre les besoins interne et externe soit, un nombre d'acte standards journalier 9 fois par jour à raison d'un pris moyen de 10 000 DA par acte. ( $10000 \times 9 = 90\,000$  DA par jour).

Pour 280 jours ouvrables annuel et une recette moyenne journalière de 90 000, l'équipement générerait un chiffre d'affaire annuel de  $280 \times 90 = 25\,000\,000$  dinars algérien, soit 25 000 KDA.

Les prévisions d'activité de l'établissement s'inspirant du volume actuel d'activité et de l'augmentation du chiffre d'affaire induit par les services de ce matériel.

Pour la première année d'exploitation du nouvel équipement, il est prévu d'augmenter le chiffre d'affaire de 10% par rapport au dernier exercice connu. La progression pour les quatre suivants serait de l'ordre de 10%.

- Le CA année 2014 = 222 000 KDA
- Le CA année 2015 =  $222\,000 \times 1.1 + 25\,000$  KDA = 269 200 arrondi à 270 000 KDA
- Le CA année 2016 =  $270\,000 + (0.1 \times 270\,000)$   
=  $270\,000 + (1 + 0.1)$   
=  $270\,000 \times 1.1$   
= 297 000 KDA

Tableau N°05 : La répartition du chiffre d'affaires prévisionnel

					En KDA
ELEMENTS	2015	2016	2017	2018	2019
CHIFFRE D'AFFAIRE	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
<b>TOTAUX</b>	<b>270 000</b>	<b>297 000</b>	<b>326 700</b>	<b>359 370</b>	<b>395 307</b>

Source : Elaboré par les étudiants réalisateurs du mémoire

### Commentaire

On remarque que le chiffre d'affaire de cette entreprise augmente chaque année, ce qui prouve que l'activité de l'entreprise est en croissance.

### 2.1.2 Calcul des flux nets de trésorerie avant financement (sans frais financiers)

#### (VAN économique)

Pour apprécier la rentabilité de ce projet, il y a lieu de déterminer les flux de trésorerie prévisionnels de cet investissement (tableau emplois / ressources). Pour la détermination des flux de trésorerie annuels, il y a lieu de connaître la capacité d'autofinancement (CAF) du projet entré en exploitation.

CAF= Résultat net+ dotation aux amortissements

BFR=10% DU chiffre d'affaire

FNT = Encaissement - décaissements

#### 2.1.2.1 Ressources (Encaissements)

##### A) La capacité d'autofinancement (CAF) avant financement

La capacité d'autofinancement (CAF) désigne l'ensemble des ressources générées par l'activité de l'entreprise. Elle se calcule à partir du Résultat Net (RN) généré par l'entreprise, mais aussi à partir des dotations aux amortissements.

##### A.1 Résultat Net

##### A.1.1 Calcul de l'excédent Brut d'Exploitation

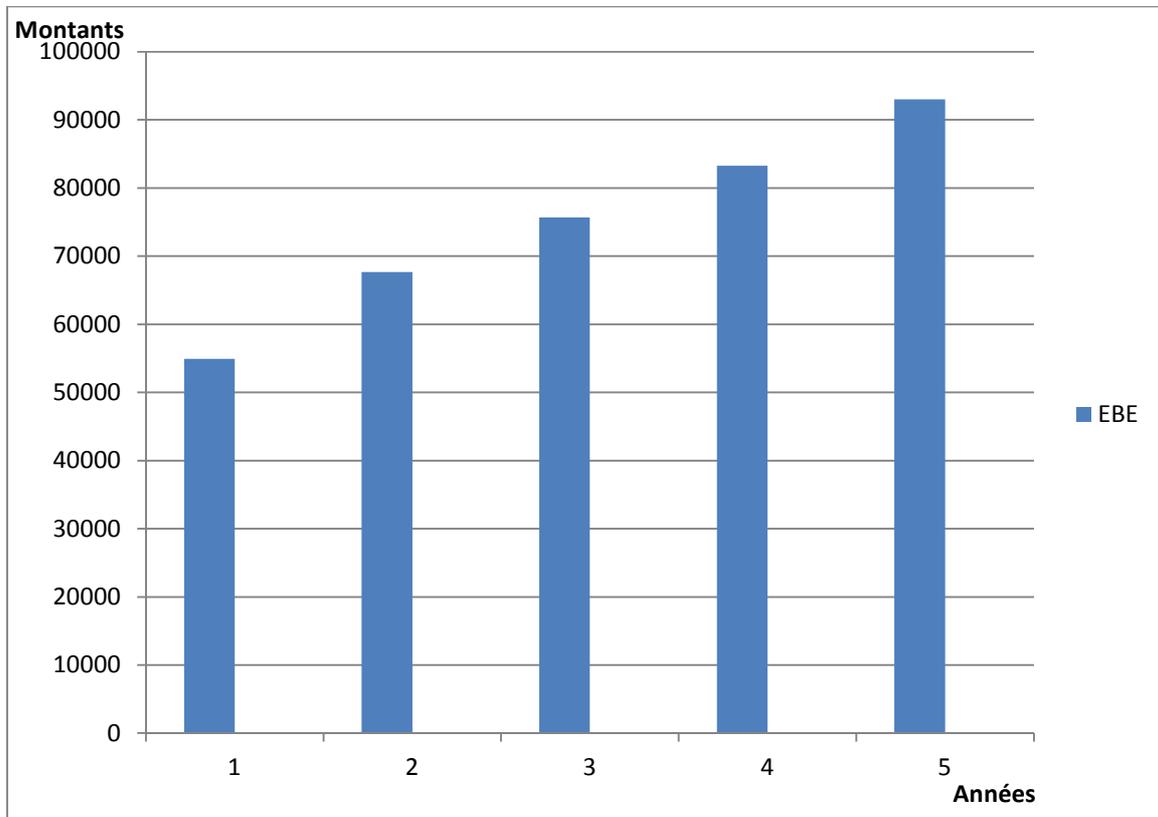
Tableau N°06 : L'Excédent Brut d'Exploitation

En KDA

Année Désignation	2015	2016	2017	2018	2019
	Chiffre d'affaires	<b>270 000</b>	<b>297 000</b>	<b>326 700</b>	<b>359 370</b>
Production vendue	-	-	-	-	-
Prestation fournies	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-
Produit d'exploitation	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
Achats	148 500	163 350	179 685	197 654	217 419
Variations de stocks matières, marchandises	-	-	-	-	-
Marge Brute	121 500	133 650	147 015	161 716	177 888
Autres charges externes (Hors crédit-bail)	1750	1950	2150	2350	2550
Variation prov, d'exploitation, transfert charges de prod	-	-	-	-	-
Valeur ajoutée corrigée	119 750	131 700	144 865	159 366	175 338
Frais de personnel	52 188	57 163	61 625	67 813	73 250
Impôts et taxes	5 550	6 100	6 704	7 367	8 106
Frais divers	7 070	780	840	900	960
Transfert de charges d'exploitation	-	-	-	-	-
<b>EBE</b>	<b>54 942</b>	<b>67 657</b>	<b>75 696</b>	<b>83 286</b>	<b>930 22</b>

Source : Guide pratique de la NATIXIS, 2015

Figure N° 01 : Excédent Brut d'Exploitation



Source : Etablit par les étudiants réalisateurs du mémoire à partir du guide pratique de la NATIXIS 2015

- **Commentaires**

On remarque que l'entreprise dégage un excédent brut d'exploitation (E.B.E) progressif d'année en année, et malgré que ses charges d'exploitation (frais du personnel, impôts et taxes) ne cessent d'augmenter, durant la durée de vie du projet, la valeur ajoutée est resté positive.

#### A.1.2. Calcul des dotations aux amortissements

Pour calculer les dotations aux amortissements, nous avons un amortissement linéaire pendant toute la durée de l'investissement, c'est-à-dire des 5 années :

$$\text{Dotations aux amortissement} = \frac{\text{L'investissement tinitial}}{\text{Durée de vie de l'investissement}} = \frac{128\,700}{5} = 25\,740 \text{ KDA}$$

- **Commentaires**

L'amortissement est constant, consistant à répartir le montant de l'investissement de manière égale à travers les 5 ans « 25 740 KDA »

A.1.3. Calcul du résultat Net (RN) :

$$\text{RN} = \text{Résultat brut avant impôt} - \text{IBS}$$

$$\text{Résultat Brut avant impôt} = \text{Résultat d'exploitation} - \text{Frais financiers}$$

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBE} - \text{Dotations aux amortissements}$$

Tableau n° 07 : Le calcul du résultat Net

(En KDA)

Années	I <sub>0</sub>	EBE	Dotations aux amortissements	Résultat d'exploitation	Frais financiers	Résultat Brut (avant impôt)	IBS (26%)	Résultat Net
0 (début de l'année)	<b>128 700</b>							
2015		54 942	25 740	29 202	-	29 202	7 592,52	<b>21 609,48</b>
2016		67 657	25 740	41 917	-	41 917	10 898,42	<b>31 018,58</b>
2017		75 696	25 740	49 956	-	49 956	12 988,56	<b>36 967,44</b>
2018		83 286	25 740	57 546	-	57 546	14 961,96	<b>42 584,04</b>
2019		93 022	25 740	67 282	-	67 282	17 493,32	<b>49 788,68</b>

Source : Créée par les étudiants qui ont réalisés le mémoire

• Commentaires :

Les résultats dégagés par l'entreprise sont positifs durant tous les 5 ans. Ça signifie que l'entreprise est bien positionnée financièrement. Et dégage des bénéfices chaque année.

A.2 Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) avant financement

La capacité d'autofinancement est l'autofinancement maximal dont peut disposer une entreprise. À partir du Résultat net on peut déterminer la CAF comme suit :

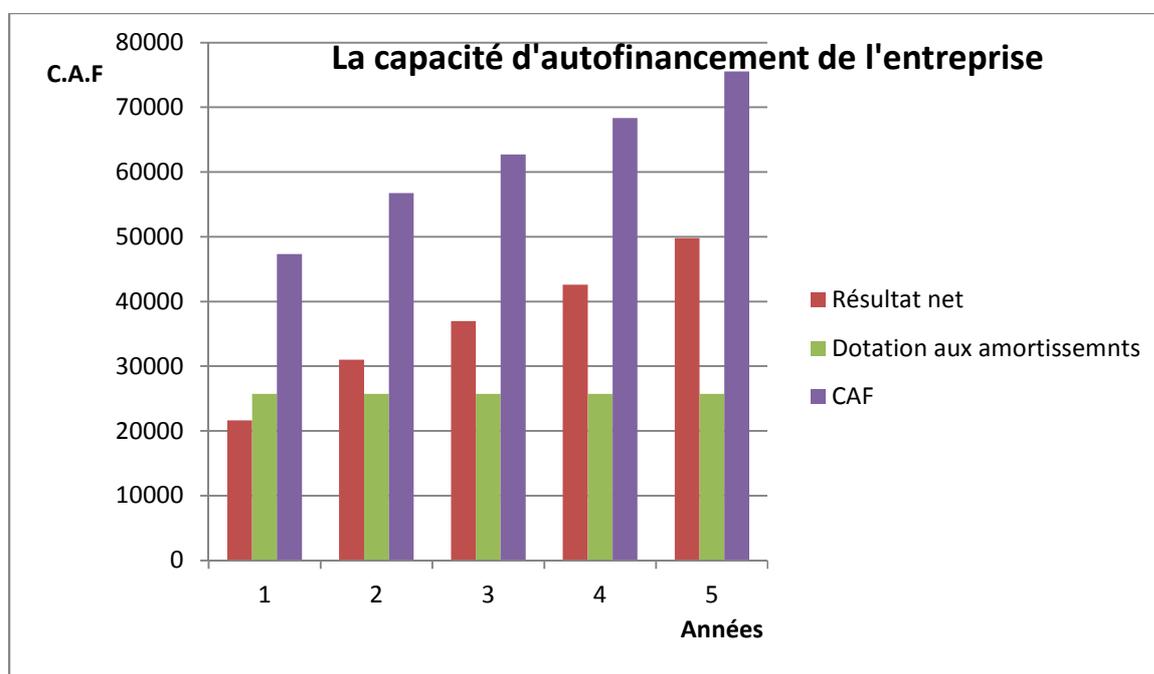
$$\text{CAF} = \text{Résultat Net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

Tableau N° 08 : Le calcul de la Capacité d'autofinancement (CAF) avant financement

N	Résultat Net	Dotations aux amortissements	CAF
2015	21 609,48	25 740	<b>47 349,48</b>
2016	31 018,58	25 740	<b>56 758,58</b>
2017	36 967,44	25 740	<b>62 707,44</b>
2018	42 584,04	25 740	<b>68 324,04</b>
2019	49 788,68	25 740	<b>75 528,68</b>

Source : Créée par les étudiants réalisateurs du mémoire

Figure N° 02 : La capacité d'autofinancement



Source : Créée par les étudiants réalisateurs du mémoire

- **Commentaires :**

La capacité d'autofinancement de cette entreprise est croissante, elle augmente d'une année à l'autre, ce qui prouve que l'entreprise est bien située économiquement et financièrement parlant. Et elle a des capacités pour pouvoir couvrir ses dépenses à venir.

### B) La récupération du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est récupéré intégralement vers la fin de l'année de l'investissement. De la somme de (- 39530,7 KDA).

### C) Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement

Les valeurs résiduelles sont des valeurs comptables, elles représentent la valeur comptable nette de l'investissement (VNC).

Tableau N° 09 : Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement

N	Investissement	Amortissement	VNC
1	128 700	25 740	<b>102 960</b>
2	102 960	25 740	<b>77 220</b>
3	77 220	25 740	<b>51 480</b>
4	51 480	25 740	<b>25 740</b>
5	25 740	25 740	<b>0</b>

Source : Créée par les étudiants réalisateurs du mémoire

- **Commentaires :**

Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables. Elles représentent la valeur nette comptable de l'investissement (VNC). Ici, l'entreprise se met donc dans une situation pessimiste pour la détermination de la rentabilité propre de l'investissement.

### 2.1.2.2 Emplois (décaissements)

#### A) L'investissement

Il représente les charges initiales de l'entreprise destinées pour l'achat de l'équipement (I.R.M) à l'année 0 qui est de 128 700 KDA de ses propres fonds.

#### B) La variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (B.F.R), il représente 10% du chiffre D'affaires.

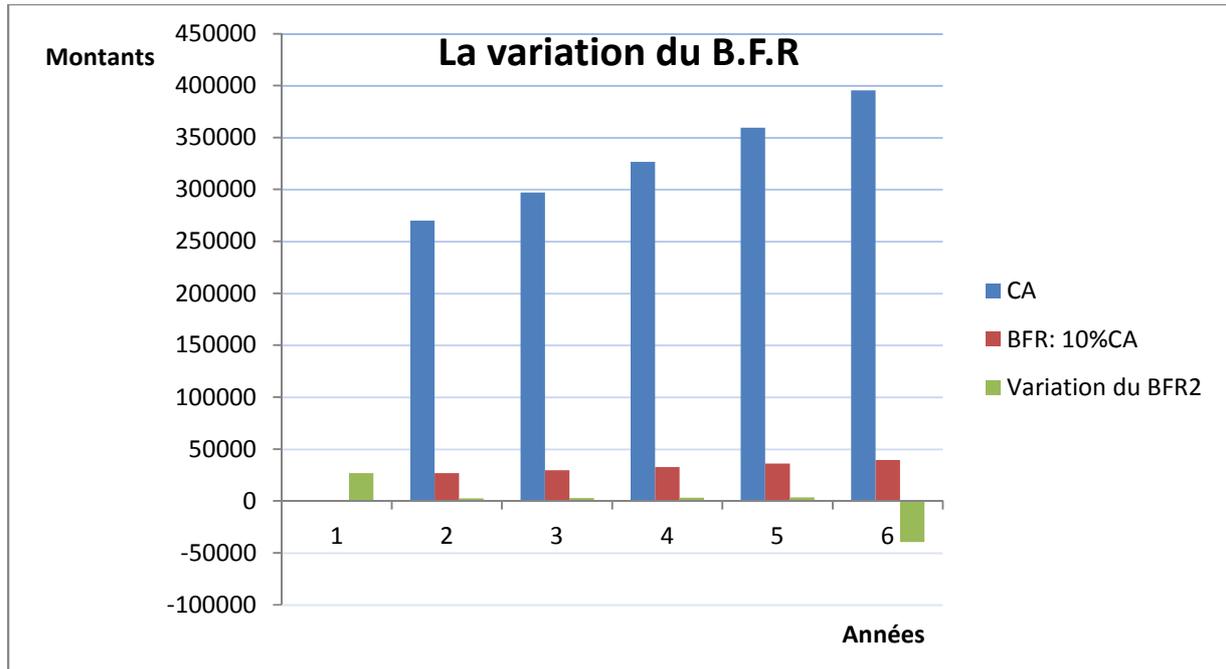
Tableau N° 10: Le calcul de la variation de besoin en fonds de roulement de l'investissement

(En KDA)

Années	0	2015	2016	2017	2018	2019
CA	-	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
BFR : 10%CA	-	27 000	29 700	32 670	35 937	39 530,7
<b>Variation du B.F.R</b>	<b>27 000</b>	<b>2 700</b>	<b>2 970</b>	<b>3 267</b>	<b>3 593,7</b>	<b>-39530</b>

Source : Créée par les étudiants réalisateurs du mémoire

Figure N° 03 : La variation du B.F.R



Source : crée par les étudiants réalisateurs du mémoire

- **Commentaires :** Les montants du besoin en fonds roulement augmentent d'une année à une autre, ce qui dépend de l'activité de l'entreprise. Plus son activité du (chiffre d'affaire) est importante et plus son besoin en fonds de roulement est important.

### 2.1.2.3 Les Flux Nets de Trésorerie avant financement

$$\text{FNT} = \text{Encaissement} - \text{Décaissements}$$

Tableau N° 11 : Le calcul des FNT de l'investissement avant financement

Désignations	0	1	2	3	4	5
Encaissement C.A.F Récupération BFR Valeur résiduelle		47349.48	56758.58	62707.44	68324.04	75528.68 39530.7 0
Total (1)	-	47349.48	56758.58	62707.44	68324.04	115059.38
<u>Décaissement</u> Investissement Variation de B.F.R	128700 27000	2700	2970	3267	3593.7	
Total (2)	155700	2700	2970	3267	3593.7	0
<b>F.N.T (1)-(2)</b>	<b>-155700</b>	<b>44649.48</b>	<b>53788.58</b>	<b>59440.44</b>	<b>64730.34</b>	<b>115059.38</b>

Source : crée par les étudiant réalisateur de mémoire

- **Commentaire**

Analyse des flux nets de trésorerie avant schéma de financement : elle sert à la détermination de la rentabilité propre de l'investissement. (Indépendamment des conditions de financement).  
Donc, ici on voit que le projet est rentable, parce que la trésorerie de l'entreprise est restée positive.

### 2.1.3 Calcul de la VAN économique

$$\text{VAN économique} = \sum \text{F.N.T} (1+i)^{-n}$$

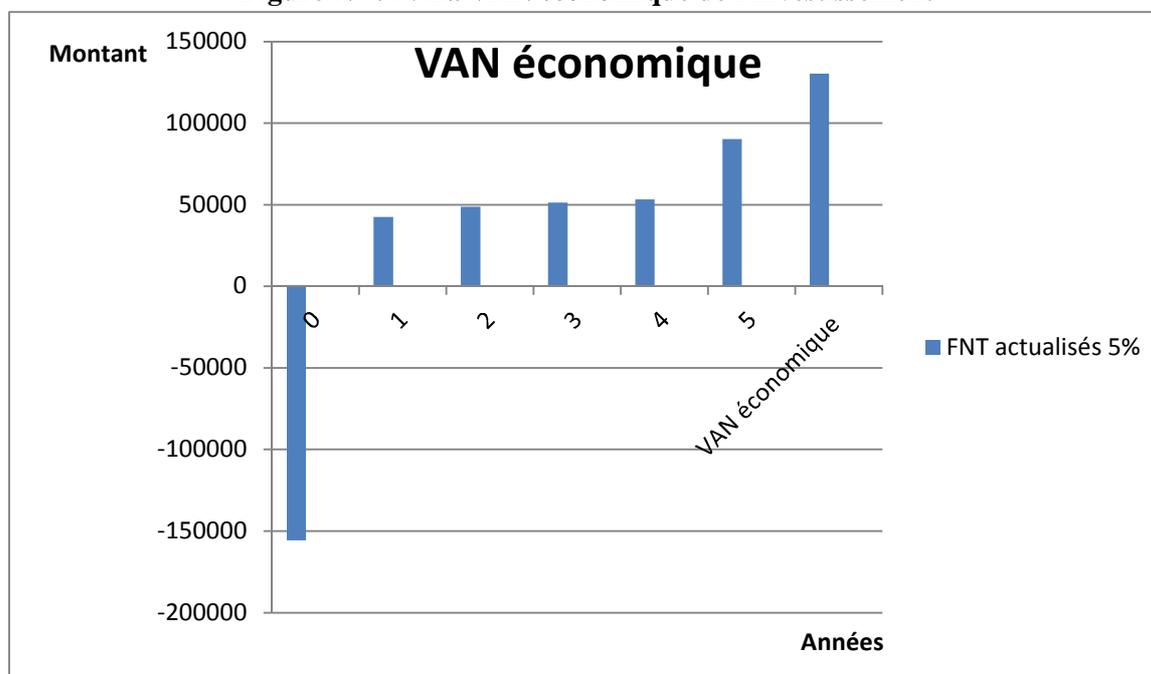
Tableau N° 12 : Le calcul de la VAN économique de l'investissement

( En KDA )

N	FNT actualisés à 5%	Total
0	-155 700(1,05) <sup>-0</sup>	-155 700
1	+44 649,48(1,05) <sup>-1</sup>	+42 523,3
2	+53 788,58(1,05) <sup>-2</sup>	+48 787,8
3	+59 440,44(1,05) <sup>-3</sup>	+51 346,9
4	+64 730,34(1,05) <sup>-4</sup>	+53 253,8
5	+115 059,38(1,05) <sup>-5</sup>	+90 152,03
<b>VAN économique</b>		<b>130 363,83</b>

Source : Créé par les étudiants réalisateurs du mémoire à partir du Guide pratique de la NATIXIS ,2015

Figure N° 04 : La VAN économique de l'investissement



Source : Créé par les étudiants réalisateurs du mémoire

• **Commentaire :**

- La VAN > 0, cette VAN est strictement positive signifie que le projet proposé a une rentabilité supérieure à 5%.

- Cette VAN approuvée sera appelée VAN économique parce qu'elle est calculée hors financement (hors frais financiers).

### 2.1.4 L'indice de Rentabilité

L'indice de rentabilité (**IR**) nous permet de dire si le projet est rentable ou non, dans ce cas-là, il doit-être supérieur à 1.

$$I.R = \text{Valeur actualisée de tous les flux} / \text{Investissement initial}$$

$$IR = \frac{-155700 + 42523.3 + 48787.8 + 51346.9 + 53253.8 + 90152.03}{128\ 700} = 1.02 \text{ DA}$$

- **Commentaire**

- ✓ IR > 1 donc le projet est bien rentable, et dans ce cas sa V.A.N est bien positive.
- ✓ Pour une seul unité monétaire investie on obtient  $(1.02 - 1) = 0,02 \text{ DA}$ .

### 2.1.5 Le délai de récupération de la mise initial

Le délai de récupération d'un capital investi est le temps au bout duquel le montant cumulé des cash-flows actualisés est égale au capital investi. L'actualisation est faite aux taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.

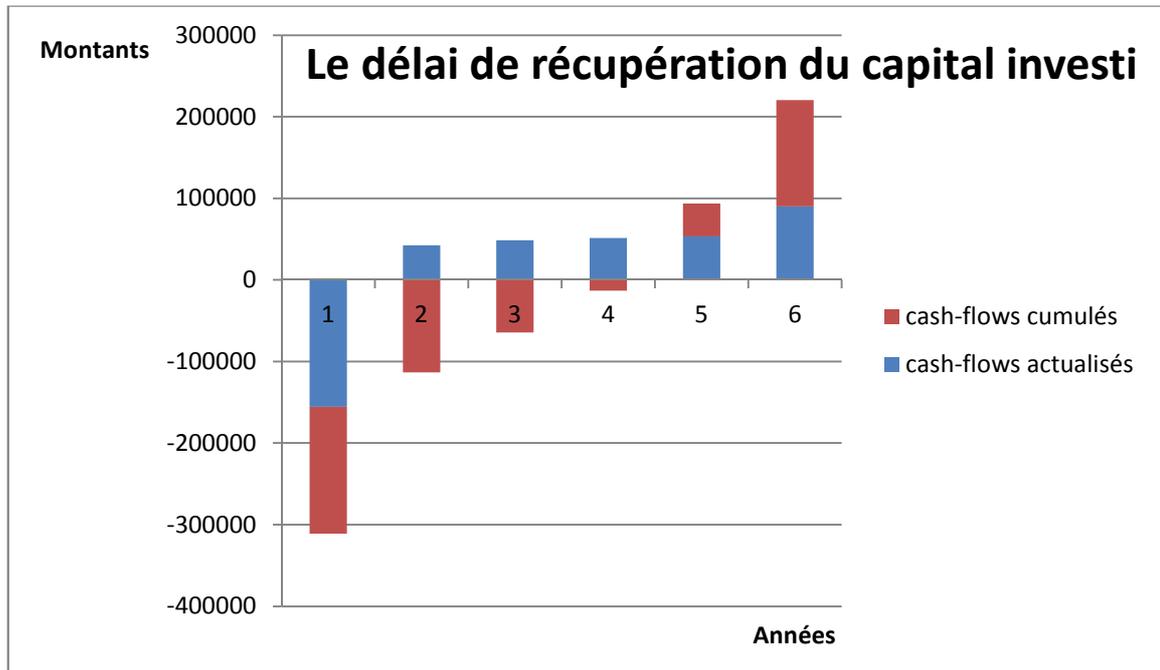
**Tableau N° 13 : Le calcul du délai de récupération de la mise initiale de l'investissement avant financement**

(En KDA)

N	FNT actualisés	FNT actualisés cumulés (cash-flows)
0	-155 700	<b>-155 700</b>
1	+42 523.3	<b>-113 176.7</b>
2	+48 787.8	<b>-64 388.9</b>
3	+51 346.9	<b>-13 042</b>
4	+53 253.8	<b>+40 211.8</b>
5	+ 90 150.03	<b>130 363.83</b>

Source : Établit de la part des étudiants réalisateurs du mémoire

Figure N° 05 : Le délai de récupération du capital investi

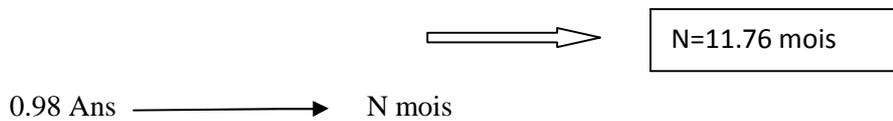


Source : Etablie de la part des étudiant réalisateur de mémoire

**-Commentaire**

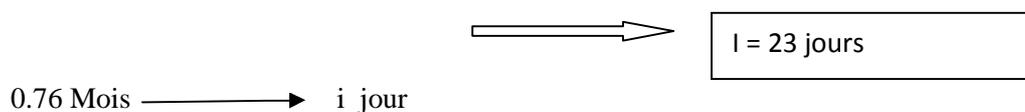
- ✓ Le délai de récupération de la mise initiale (128700 KDA) du projet, avant financement, est compris entre la quatrième année.
- ✓ Le DR actualisés = 4 ans + période (p)
- ✓ La période  $P = \frac{128\ 700 - 40\ 211,8}{90152,03} = 0,98$  années
- ✓ DR = 4 ans + 0.98 = 4.98 Années.

✓ 1 AN  $\longrightarrow$  12 mois



Egalement :

✓ 1 mois  $\longrightarrow$  30 jours



- ✓ Donc, le DR actualisé égale à :

$$DR = 4 \text{ ans} + 11 \text{ mois} + 23 \text{ jours}$$

L'entreprise commence à récupérer sa mise initiale avant financement le :23 /11/2019

## 2.2. Analyse de la rentabilité du projet après financement

Comparativement au tableau emplois / ressources avant schéma de financement et que nous avons vu préalablement à l'occasion de la rentabilité propre du projet, le tableau après schéma de financement intègre en plus :

- ✓ **Au niveau des ressources**
  - L'emprunt bancaire
- ✓ **Au niveau des emplois**
  - Le remboursement de l'emprunt bancaire.

### 2.2.1. Calcul des flux nets de trésorerie après frais financiers (V.A.N du mode de financement par emprunt)

Comme on l'a vu précédemment, pour la détermination des flux nets de trésorerie annuels, il y a lieu de connaître la capacité d'autofinancement du projet entré en exploitation.

Il se calcule comme suit :

$$CAF = \text{Résultat Net} + \text{dotations aux amortissements}$$

$$B.F.R = 10\% \text{ du chiffre d'affaires (CA)}$$

$$FNT = \text{Encaissement} - \text{Décaissements}$$

#### 2.2.1.1. Ressources (Encaissements)

##### A) La capacité d'autofinancement (C.A.F) après financement

La capacité d'autofinancement est l'autofinancement maximal dont peut disposer une entreprise. A partir du Résultat net on peut déterminer la CAF comme suit :

$$CAF = \text{résultat Net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

**A.1. Résultat Net****A.1.1. Calcul de l'excédent brut d'Exploitation**

L'Excédent brut d'exploitation a été calculé précédemment, il s'agit du même excédent avec celui calculé sans frais financiers.

**A.1.2. Calcul des dotations aux amortissements de l'investissement****- Dotations aux amortissements de l'investissement**

$$= \frac{\text{l'investissemment initial}}{\text{durée de vie de l'investissement}} = \frac{128\,700}{5} = 25\,740 \text{ KDA}$$

**A.1.3. Les dotations aux amortissements de l'emprunt**

Le montant de l'emprunt est de 90 000 KDA, il est remboursable par un amortissement, pendant constant pendant 5 ans calculé comme, il est calculé comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Dotations aux amortissements de l'emprunts} &= \frac{\text{l'investissemment initial}}{\text{durée de vie de l'investissement}} = \frac{90\,000}{5} \\ &= 18\,000 \text{ KDA} \end{aligned}$$

- **Remarques :** Lorsqu'on a un emprunt, nous avons l'annuité qui est composée de deux rubriques suivantes :
- La rubrique des taux d'intérêts qui va être intégrer dans le calcul de la CAF, compte (charges d'intérêts financières) ;
- La rubrique des amortissements qui va être intégrer dans le calcul des flux nets de trésorerie (FNT), compte 164 que l'on va débiter.

$$\text{Annuité} = \text{Charges d'intérêt sur emprunt} + \text{Amortissements}$$

**Remarques**

- A ne pas confondre l'amortissement d'emprunt et la dépréciation d'éléments d'actifs :
- Lorsqu'on parle d'amortissement, il s'agit de l'amortissement de l'emprunt (remboursement de l'emprunt) ;
- Lorsqu'on parle de l'amortissement en générale, il s'agit de la dépréciation de l'investissement.

**A.1.4 Les charges d'intérêts sur emprunt frais financiers**

Le taux d'intérêt applicable est de 5.5 % par an, conformément à la note N° 986 MF/DGT du 06 /06/2011. L'emprunteur paiera à la banque un taux d'intérêt de 3.5% appelé « taux bonifié » et le trésor public prendra en charge les intérêts à hauteur de 2%. Les intérêts seront payables annuellement. L'intérêt se calcule toujours sur le capital restant due.

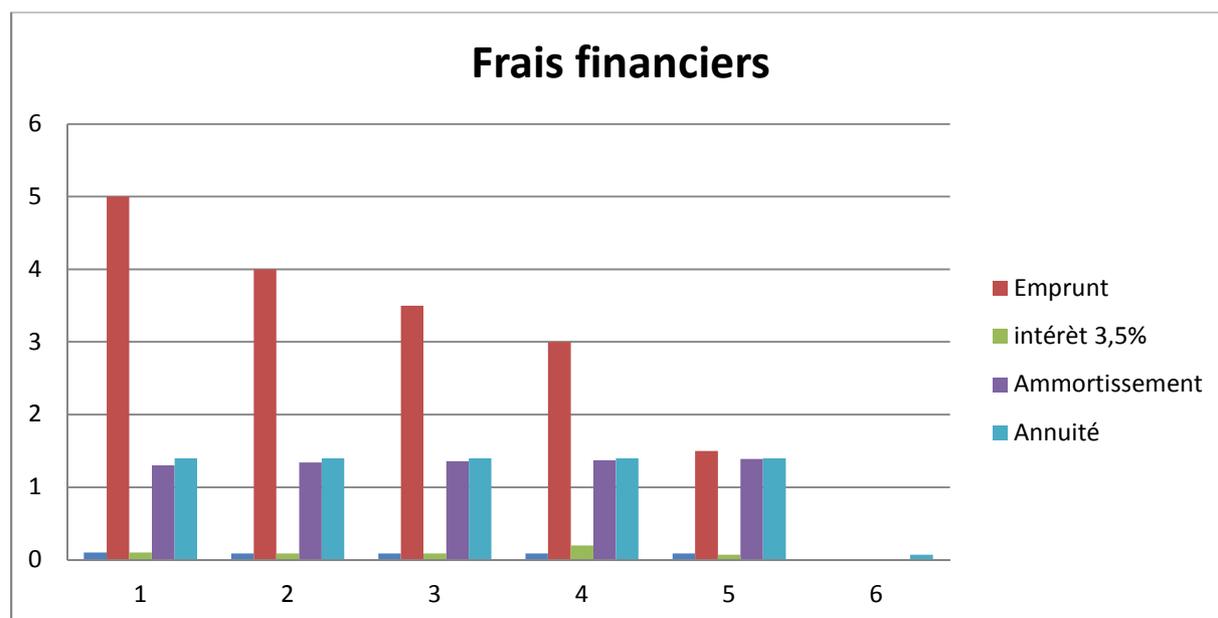
**Tableau N°14 : Le calcul des frais financiers à partir du tableau d'amortissement d'emprunt**

(En KDA)

N	Capital restant due	Intérêt (3.5)	Amortissement	Annuités
2015	90000	1260	18000	19260
2016	72000	2520	18000	20520
2017	54000	1890	18000	19890
2018	36000	3150	18000	19260
2019	18000	630	18000	18630
2020	0			

Source : Etablit de la par des étudiant réalisateurs du mémoire

**Figure N° 06 : Les charges d'intérêts sur emprunt (Frais financiers)**



Source : Etablit de la part des étudiants réalisateurs du mémoire

A 1.5. Le calcul du résultat Net (RN) après financement

RN= Résultat brut avant impôts –IBS  
 Résultat brut avant impôt =Résultat d'exploitation –frais financiers  
 Résultat d'exploitation =EBE- Dotations aux amortissements

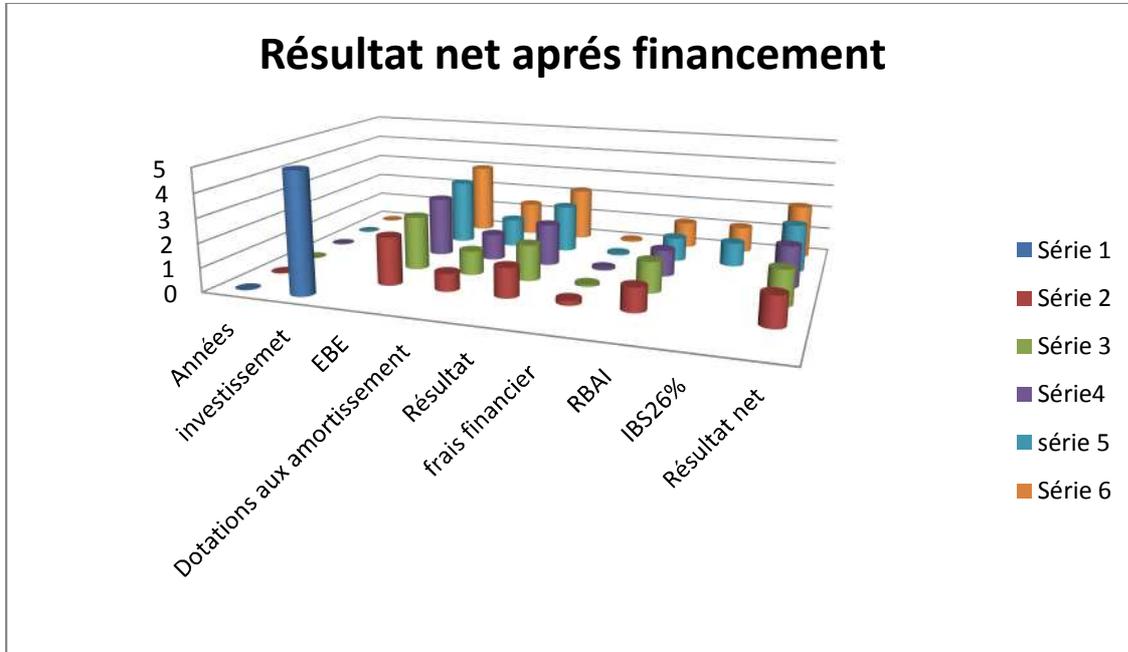
Tableau N°15 : Le calcul du résultat Net du projet après financement

(KDA)

Années	Io	EBE	Dotations Aux Amortissements	Résultat D'exploitation	Frais financier	Résultat Brut (avant Impôt)	IBS (26%)	Résultat Net
(début de l'année)	128700							
2015		54942	25740	29202	3150	26052	–	<b>26052</b>
2016		67657	25740	41917	2520	39397	–	<b>39397</b>
2017		75696	25740	49956	1890	48066	–	<b>48066</b>
2018		83286	25740	57546	1260	56286	14634.36	<b>41651.64</b>
2019		93022	25740	67282	630	66652	<b>17329.52</b>	<b>49322.48</b>

Source : Etablit de la part des étudiant réalisateur de mémoire

Figure N°07 : Le résultat net du projet après financement



Source : Etablie de la part des étudiant réalisateur de mémoire

**Commentaire :**

Même si l'entreprise a eu des charges d'intérêt sur emprunt les résultats de ses exercices restent positifs durant toutes les années

**A.2. Le calcul de la capacité d'autofinancement du projet après financement (C.A.F)**

Le calcul de la capacité d'autofinancement nous permet de déterminer le montant de la trésorerie potentielle qui est généré par l'entreprise dans le cadre de son activité. Avec les rubriques précédentes et à partir du résultat Net (RN), on peut déterminer la CAF comme suit :

$$CAF = \text{Résultat NET} + \text{Dotations aux l'amortissement}$$

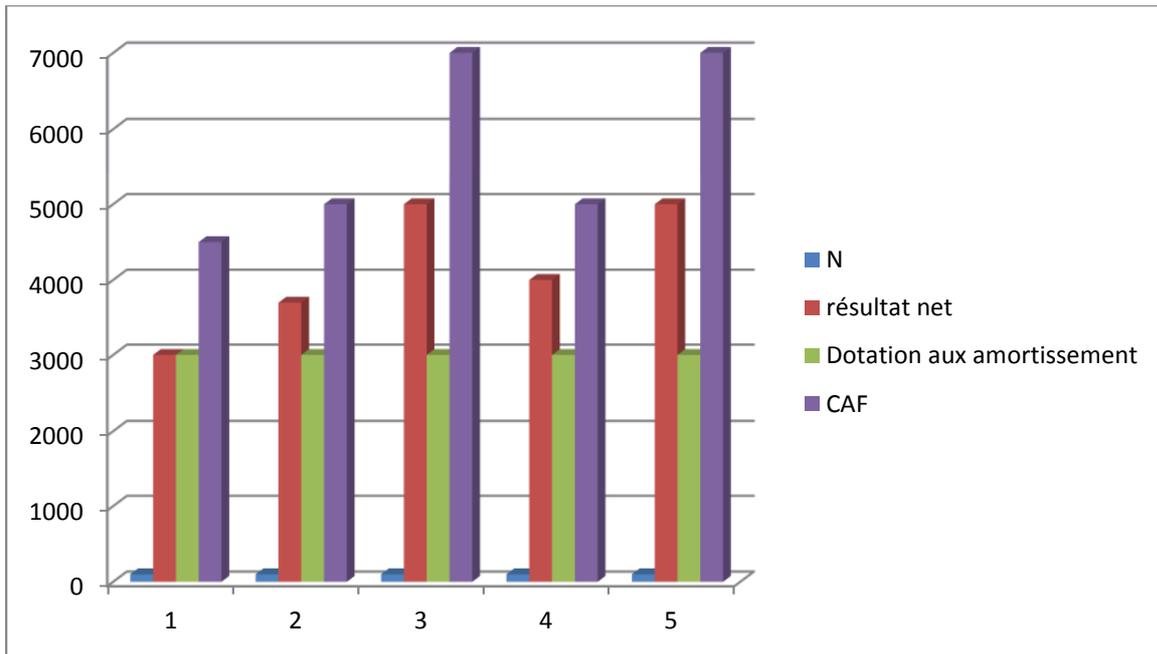
Tableau N° 16 : Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) après financement

N	Résultat net	Dotation aux amortissements	CAF
2015	26052	25740	<b>51 792</b>
2016	39397	25740	<b>65 137</b>
2017	48066	25740	<b>73806</b>
2018	41651.64	25740	<b>67 391.64</b>
2019	49322.48	25740	<b>75 062.48</b>

Source : Etablit de la par des étudiant réalisateur de mémoire

Figure N°08 : La capacité d'autofinancement de l'entreprise après financement

(EN KD)



Source : Etablit de la part des étudiant réalisateur de mémoire

**Commentaire :**

- La CAF qu'on vient de calculer est appelée : la CAF globale avec financement par emprunt.

**B) La récupération du besoin en fonds de roulements**

Le besoin en fond de roulements est récupéré entièrement vers la fin de l'année de l'investissement. De la somme de (- 39530,7 KDA).

**C) La valeur résiduelle de l'investissement**

La valeur résiduelle de l'investissement est la même avec celle calculée précédemment sans frais financiers.

**D) Emprunt**

- ✓ Apport des promoteurs.....38700 (30% du cout total)
- ✓ Emprunt bancaire .....90 000(70 % du cout total)
- ✓ Total du cout du projet est de 128700 KDA

**2.2.1.2 Emplois (décaissements)****A) L'investissement (Apports des promoteurs)**

Il représente les 30% des charges initiales de l'entreprise destinées pour l'achat de l'équipement (I.R. M) à l'année 0 qui est de 128700 KDA de ses propres fonds.

$$128700 \times 30\% = 38\,700 \text{ KDA}$$

**B) La variation du BFR**

Elle a déjà été calculée précédemment.

**C) Remboursement de l'emprunt**

Elle a déjà été calculée précédemment, pour le tableau de l'amortissement de l'emprunt.

**2.2.1.3. Calcul des FNT après financement**

La présentation distincte des flux de trésorerie liés aux opérations de financement permet d'identifier les sources de financement (augmentation de capital, nouveaux emprunts, subventions d'investissement,.....) et les décaissements y afférents (distribution de dividendes, remboursements d'emprunts, etc). Ce qui a changé par rapport au tableau des FNT précédent, y a eu simplement les deux rubriques :

- Encaissements (Emprunt) :

A l'époque zéro, l'entreprise reçoit les 90 000 KDA de la part de l'agence NATIXIS banque :

- Décaissements (l'amortissement de l'emprunt) :

Il s'agit du remboursement de l'emprunt, qui est de 18 000 KDA pour chaque année , compte 164 que l'on va débiter.

FNT = Encaissement – décaissements

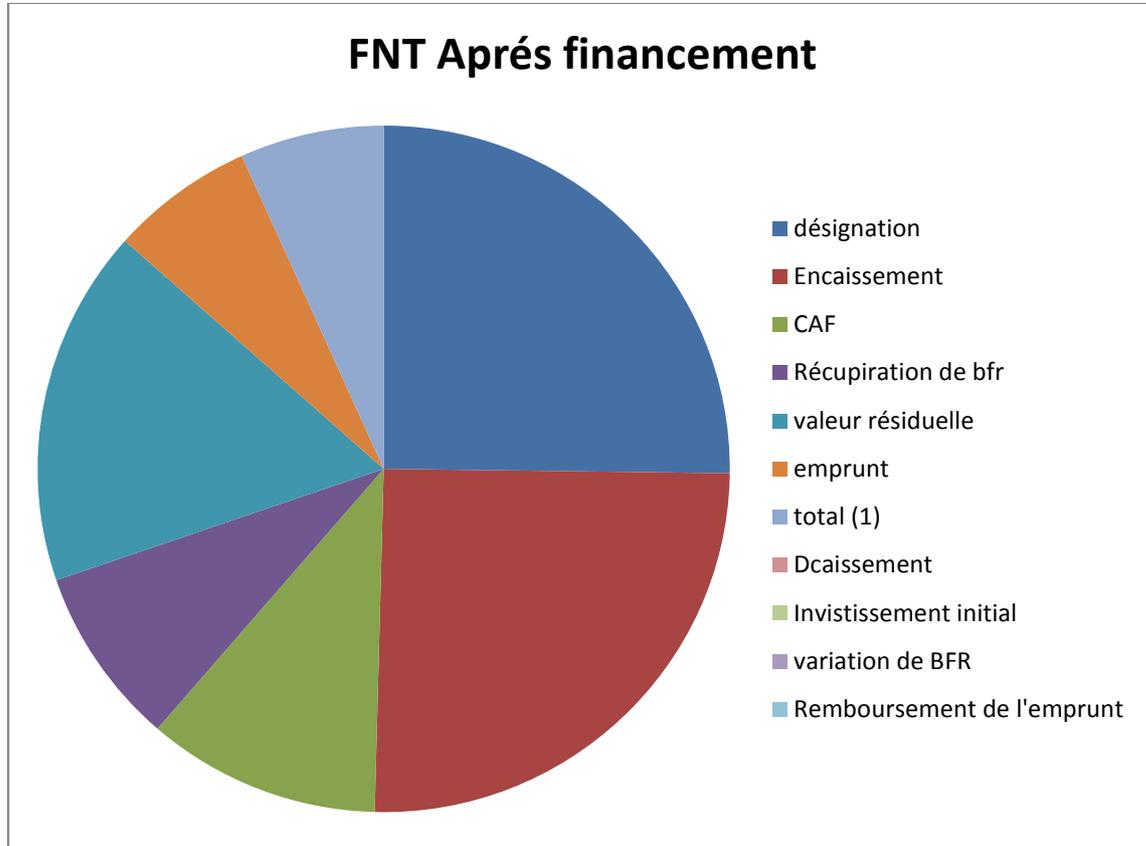
Tableau N°17 : Le calcul des flux nets de trésorerie (FNT) après financement

(KDA)

Désignation	0	1	2	3	4	5
<b><u>Ressources</u></b>						
C.A.F		51 792	65 137	73 806	67 391.64	75 062.48
Récupération BFR						39 530.7
Valeur RS						0
Emprunt	90 000					
<b>Total</b>	<b>90 000</b>	<b>51 792</b>	<b>65 137</b>	<b>73 806</b>	<b>67 391 64</b>	<b>11 4593.2</b>
<b><u>Emplois</u></b>						
Investissement	38 700					
Variation en BFR	27 000	27 00	2970	3267	3 593.5	
Remboursement de l'emprunt		18 000	18 000	18 000	18 000	0
<b>Total</b>	<b>65 700</b>	<b>20 700</b>	<b>20 970</b>	<b>21 267</b>	<b>21 593.5</b>	<b>114 593.2</b>
<b>F.N.T</b>	<b>24 300</b>	<b>31 092</b>	<b>44 167</b>	<b>52 539</b>	<b>45 798.14</b>	<b>114 593.2</b>
<b>FNT actualisée</b>	<b>24 300</b>	<b>29 611.4</b>	<b>40 060.8</b>	<b>45 385.2</b>	<b>37678.2</b>	<b>89 786.8</b>

Source : Etablit de la part des étudiant réalisateur de mémoire

Figure N°9 : Les flux Nets de trésorerie après financement (FNT)



Source : Etablit de la part des étudiant réalisateur de mémoire

- **Commentaires**

\_ Analyse des flux trésorerie après schéma de financement : elle sert à la détermination de la rentabilité propre de l'investissement avec des conditions de financement.

\_ On relève que la trésorerie induite par le projet reste positive, même si l'entreprise a eu d'autres charges, telles que les charges d'intérêts sur emprunt et ce pratiquement sur toute la durée de vie du projet. Cette situation est considérée comme étant satisfaisante pour la banque.

### 2.2.2. Le calcul de la V.A.N globale

$$V.A.N \text{ Globale} = \sum F.N.T(I + i)^{-n}$$

Tableau N° 18 : Le calcul de la VAN économique de l'investissement

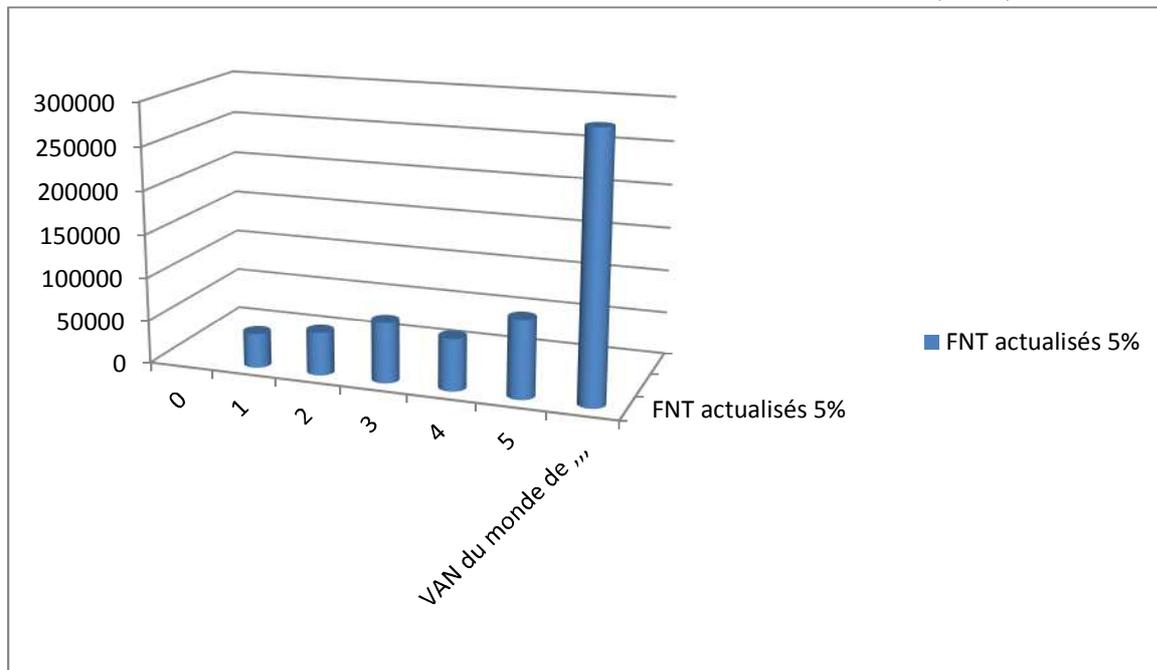
(En KDA)

N	FNT actualisés à 5%	Total
0	24 300 $(1.05)^0$	24 300
1	+31 092 $(1.05)^{-1}$	+29 611.4
2	+44 167 $(1.05)^{-2}$	+40 060.8
3	+52 539 $(1.05)^{-3}$	+45 385.2
4	+45 798.14 $(1.05)^{-4}$	+37 678.2
5	+114 593.2 $(1.05)^{-5}$	+89 786.8
<b>VAN Global</b>		<b>=266 822.4</b>

Source : Etablit de la part des étudiants réalisateurs de mémoire

Figure N°10 : La VAN Globale de l'investissement

(KDA)



Source : Etablit de la part des étudiant réalisateur de mémoire

**Commentaires**

- \_ La VAN >0 est positive ,ca signifie que le projet est rentable .
- \_ Cette VAN est appelée VAN globale parce qu'elle est calculée avec les frais financiers,

**2.2.3. Comparaison entre la VAN économique et la VAN globale**

Est-ce que la VAN globale est supérieur à la VAN économique calculée précédemment ?

- ✓ VAN économique =**130 363 .83 KDA**
- ✓ VAN globale =**266 822.4 KDA**

La réponse est « oui », ca veut dire concrètement, que l'emprunt est intéressant.

- \_ Entre « **Autofinancer** » et « **Emprunt** », il vaut mieux **emprunter**, Donc :

$$\text{VAN globale} = \text{VAN économique} + \text{VAN du financement par emprunt}$$

**2.2.4. La V.A.N du financement par emprunt**

$$\text{VAN du financement par emprunt} = \text{VAN Globale} - \text{VAN économique}$$

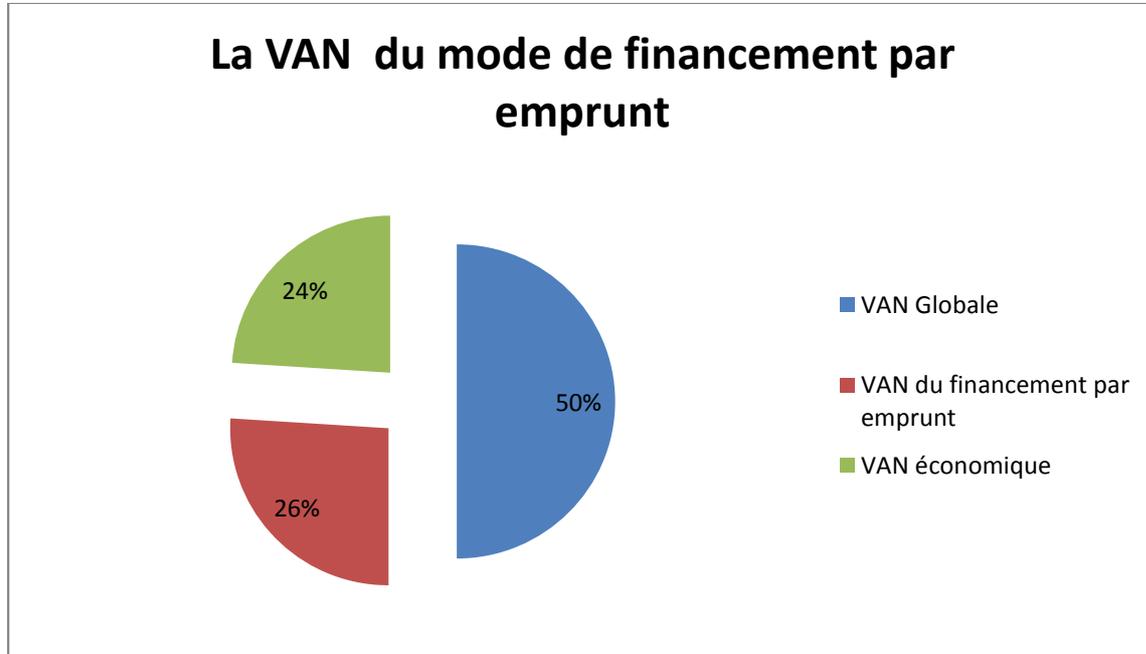
**Tableau N° 19 : Le calcul de la V.A.N du financement par emprunt**

VAN Globale	VAN économique	VAN du financement par emprunt
266 8224	130 363.83	136 458.57

**Source : Etablit de la part des étudiant réalisateur de mémoire**

Figure N°11 : La V. A.N du financement par emprunt

(KDA)



Source : Etablit de la part des étudiant réalisateur de mémoire

**-Commentaires**

- ✓ Comme la VAN du financement par emprunt est positif, ça veut dire que l'entreprise « la clinique » a amélioré sa VAN économique, donc, si elle aura à choisir entre « autofinancement » et « emprunt », elle va emprunter.
- ✓ On constate que la VAN globale > à la VAN économique, alors le mode de financement par emprunt est meilleure. Au lieu de s'autofinancer.

**2.2.5. Le délai de récupération de la mise initiale du projet**

Le D.R est la durée nécessaire pour égaler le montant de l'investissement. Il est calculé comme suit :

$$D.R = n \text{ tel que } I_0 = \sum_{t=1}^n F_t$$

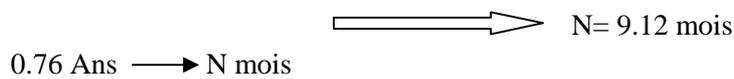
Tableau N° 20 : Le délai de récupération de la mise initiale du projet après financement en (KDA)

n	FNT actualisés (cash-flows)	FNT actualisé cumulés (cash-flows)
0	24300	24300
1	29611.4	53911.4
2	40060.8	<b>93972.2</b>
3	45385.2	<b>139357.4</b>
4	37678.2	177035.6
5	89786.8	266822.4

Source : Créée par les étudiants réalisateurs du mémoire

- **Commentaire :**

- ✓ Le délai de récupération de la mise initiale (128700 KDA) du projet, après financement, est compris entre la deuxième et la troisième année.
- ✓ Le DR actualisé = 2ans + période (P)
- ✓ La période  $P = \frac{128700 - 93972.2}{45385.2} = 0.76$  années
- ✓ Le DR = 2 + 0.76 = 2.76 années
- ✓ 1 an  $\longrightarrow$  12 mois



Egalement :

1 moi  $\longrightarrow$  30 jours

$\xrightarrow{\hspace{1.5cm}}$  i = 4 jour

0.12 Mois  $\longrightarrow$  i jours

- ✓ Donc, le DR actualisé égale à :

DR = 2ans + 9mois + 4jours

L'entreprise commence à récupérer sa mise initiale après financement le : 04 /09/2017

**Remarque :**

- ✓ L'objectif de toute entreprise est de rechercher une liquidité maximale dans les délais les plus courts ;
- ✓ Dans le cas de cette clinique, le DR de la mise initiale de l'investissement après financement est très court par rapport au DR avant financement, ce qui signifie que l'entreprise récupère sa mise initiale dans un délai court ; donc, elle supporte moins de risques en effectuant l'emprunt bancaire.

- **Commentaires**

L'emprunteur commence à récupérer sa mise initiale à partir de la deuxième année, avec les frais financiers, donc le projet avec les frais financiers, génère des revenus positifs dès la deuxième année, il sera choisi parce qu'il maximise les revenus, et c'est le plus rentable.

**2.2.6 Calcul de la VAN du mode de financement**

$$\text{VAN du mode de financement} = \text{VAN globale} - \text{VAN économique}$$

**Tableau N° 21 : Le calcul de la VAN de mode de financement**

VAN globale	VAN économique	VAN de mode de financement
276019.63	15019	<b>261000</b>

Source : créé par les réalisateurs du mémoire

- **Commentaires**

Quand la VAN globale finance la VAN économique signifie que le meilleur mode de financement pour cette entreprise est celui du financement par quasi-fonds propres, donc, le financement de ce projet d'investissement s'effectuera par un emprunt bancaire accordé par la NATIXIS Banque sous forme du Crédit à Moyen Terme.

- **Conclusion et avis de la banque**

Le projet est viable, il présente une rentabilité quasi-certaine.

L'affaire ne recèle pas de risques particuliers. Les risques qu'elle présente sont communs avec n'importe quel projet et sa rentabilité mérite que ces risques soient pris.

La banque NATIXIS, a émis un avis favorable pour le financement du projet par un C.M.T d'un montant de 90 000 KDA devant relayer un CREDOC de 128 700 KDA pour le financement partiel d'un équipement IRM, et cela pour une durée de 5ans.

- ✓ Conditions
  - Actualisation des attestations fiscales et parafiscales ;
  - Maintien d'au moins 50% des résultats sur les exercices à venir en réserves.
- ✓ Garanties
  - Le nantissement du matériel, et le DPAMR + avenant de subrogation au profit de NATIXIS.

- **Synthèse de l'étude**

L'évaluation de la rentabilité financière des investissements tient compte du moyen de financement utilisé (autofinancement, emprunt, crédit-bail ; etc.)

Il existe deux méthodes d'évaluation de la rentabilité financière :

1. Méthode de la valeur actuelle nette des flux de trésorerie générés par l'investissement et son financement (charges d'amortissement, charges d'intérêts, remboursements, redevances ; etc.).  
**Objectif : Choisir le projet le plus rentable.**
2. Méthode de la valeur actuelle nette des décaissements liés au financement ou coût net de financement actualisé (charges d'intérêts dues au financement, dotations aux amortissements, économies d'impôt dues à la déductibilité des charges).

**Objectif : Choisir le projet le moins coûteux.**

**Conclusion au chapitre 03**

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté la Banque NATIXIS Agence de Tizi-Ouzou d'une manière générale. Et à l'issue de cette présentation, nous pouvons constater que l'importance des missions qui lui sont confiées, le service crédit peut-être définie comme étant le centre névralgique de toute agence classique, il constitue la source première de profit de la banque en général.

À cet effet, la banque doit faire une analyse profonde du projet avant d'octroyer un crédit, nous avons constaté que la banque fait d'abord l'analyse de la viabilité du projet puis l'analyse de la rentabilité du projet.

## Conclusion générale :

En sa qualité de bailleur de fonds, le banquier doit connaître parfaitement son client, l'étudier et l'analyser à travers une analyse subjective et objective, et doit s'entourer d'un maximum de précautions, afin d'assurer le remboursement de ses fonds prêtés et de minimiser les risques à encourir. Toutefois, cette notion de risque, qui constitue le maître-mot des dirigeants de la banque, reste inséparable de la fonction crédit. Ceci dit, le banquier doit savoir que pour faire le plus possible de bénéfices, il doit prendre un maximum d'engagements tout en sachant que le profit est contraire au besoin de sécurité.

L'octroi de crédits est un acte de gestion d'une portée considérable, eu égard aux enjeux économiques et financiers qu'il génère, tant sur le plan de création de richesses et d'emplois que sur le plan du développement économique. C'est ainsi que les banques doivent faire l'objet d'un savoir faire et d'une maîtrise globale des processus de gestion bancaire adoptés aux normes internationales.

Face aux mutations profondes et rapides qui s'opèrent dans le monde, la structure et le fonctionnement des banques se trouvent profondément modifiés. L'Algérie n'est pas en marge de cette nouvelle conception, néanmoins, son insertion dans cette dynamique de mondialisation de l'économie et de densification des échanges commerciaux nécessite des adaptations. Dans cette optique, le système bancaire algérien doit s'imposer et introduire une nouvelle politique pour être à la hauteur du rôle moteur qu'il doit assurer. La complexité croissante de l'activité bancaire et financière a mis en rude épreuve les systèmes de gestion archaïques hérités de la gestion administrée des entreprises nationales.

Enfin, malgré la volonté politique clairement affichée de le libéraliser en l'ouvrant à de nouvelles banques, le système bancaire algérien reste encore très fortement marqué par le passé. Non seulement, il est largement dominé par les banques publiques et le poids des nouvelles banques privées/internationales, mais aussi, reste très limité en matière de distribution du crédit à l'économie.

## **Bibliographie**

- **Ouvrages**

1. BANCEL.F « Le choix d'investissement, méthodes traditionnelles » Edition Economica, 1955 ; p35.
2. E.CHEN : « Gestion financières de l'entreprise et développement financier » édition EDICEF/ AUPELF, 1991 p 194.
3. GILLET R, JOBERT J.P, NAVATTE P, RAMBOURG P « Finance d'entreprise, Finance de marché ; diagnostic financier » édition DALLOZ 1994 ; p143.
4. F.BOUYAKOUB : « L'entreprise et le financement bancaire », édition casbah, Alger 2003 ; p252
5. HOUDAYER. « projet d'investissement : guide d'évaluation financière »

- **Les textes réglementaires :**

1. L'article 407 du code de commerce
2. L'article 644 du code civil
3. L'article 882 du code civil

- **Sites internet**

1. W.W.W observatoire-metiers-banques.fr
2. W.W.W cosob.org

- **Les revues**

1. Journal officiel de la république Algérienne ; N° 18, article 110-114

## Glossaire :

### Remerciements

#### Glossaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Aspect théorique sur les banques et la gestion des crédits d'investissement .....	4
Introduction .....	4
Section 1.....	5
1.1 Définition de la banque.....	5
1.2 Types de banque.....	5
1.2.1 La banque centrale.....	6
1.2.2 La banque de dépôt .....	6
1.2.3 La banque universelle.....	6
1.2.4 La banque d'affaire.....	6
1.2.5 La banque d'investissement.....	6
1.3 Les activités de la banque.....	7
1.3.1 Les activités d'intermédiation bancaire.....	7
1.3.1.1 La collecte des ressources .....	7
1.3.1.2 La distribution des capitaux .....	7
1.3.2 Les activités de marché.....	8
1.3.3 Les prestations de service.....	8
1.4 Le rôle de la banque.....	9
1.4.1 La banque en tant que productrice d'information.....	9
1.4.2 La banque en tant que fournisseur de liquidités.....	9
Section 2 : Généralité liées aux besoins et sources de financement.....	9
2.1 Les besoins de financement.....	10
2.1.1 Les besoins de financement liés à l'investissement.....	10
2.1.2 Les besoins de financement liés à l'exploitation.....	10
2.2 Les sources de financement.....	11
2.2.1 Le financement interne.....	11
2.2.1.1 Notions d'autofinancement.....	11
2.2.1.2 Avantages et inconvénients de l'autofinancement.....	12
a. Les avantages de l'autofinancement.....	12
b. Les inconvénients de l'autofinancement.....	13
2.2.2 Le financement externe.....	13
2.2.2.1 Le financement externe direct (via marché financier).....	13

2.2.2.2 Le financement externe indirect (bancaire).....	13
Section 3 : Le financement de l'investissement.....	14
3.1 Notion de l'investissement.....	14
3.2 Caractéristique d'un projet d'investissement.....	15
3.2.1 Le capital investi.....	15
3.2.2 La durée de vie.....	15
3.2.3 La valeur résiduelle.....	15
3.2.4 Les flux de trésorerie générés par l'investissement.....	15
3.2.4.1 Les étapes du calcul.....	15
3.3 Les typologies du crédit d'investissement.....	16
3.3.1 Le crédit à moyen terme d'investissement (CMT).....	16
3.3.1.1 Le crédit à moyen terme réescomptable accordé par la Banque Centrale aux Banques secondaire .....	17
3.3.2 Les crédits à long terme (CLT).....	17
3.3.3 Crédit-bail .....	17
Conclusion au chapitre 1 .....	19
Chapitre 2 : La procédure du montage d'un dossier de crédit d'investissement.....	20
Introduction : .....	20
Section 01 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement .....	21
1.1 Constitution du dossier de crédit d'investissement .....	21
1.1.1 Demande de crédit d'investissement.....	21
1.1.2 Etude technico-économique du projet d'investissement.....	21
1.1.3 Documents administratifs ; juridiques, commerciaux et comptables.....	21
1.1.4 Les documents fiscaux et parafiscaux.....	22
1.2 Identification de client et son environnement .....	25
1.2.1 Les moyens permettant la collecte d'information .....	22
1.2.2 L'identification de l'entreprise .....	25
Section 02 : L'étude de la viabilité et rentabilité du projet d'investissement.....	28
✓ La viabilité	
2.1 Présentation du promoteur et de son activité.....	28
2.2 Présentation du projet.....	29
✓ La rentabilité	

2.1 Définition de la rentabilité.....	31
2.2 Etude de la rentabilité du projet.....	31
2.2.1 L'étude avant financement.....	31
2.2.2 L'étude après financement.....	37
Section 3 : Les risques du crédit d'investissement et ses garanties.....	40
3.1 Les risque du crédit d'investissement.....	40
3.2 Les garanties.....	41
3.3 Les règles prudentielles en Algérie.....	44
Conclusion.....	45
Chapitre 03 : Etude d'un cas de financement bancaire d'un investissement au sein de la NATIXIS...46	
Introduction .....	46
Section 01 : Etude de la viabilité du projet d'investissement.....	47
1.1 Présentation et constitution de dossier de crédit d'investissement.....	47
1.2 Etude de la viabilité du projet .....	48
Section 02 : L'étude de la rentabilité du projet .....	52
2.1 Analyse de la rentabilité du projet avant frais financier.....	52
2.1.1Chiffre d'affaire prévisionnel.....	52
2.1.2 Calcul des flux nets de trésorerie avant financement .....	53
2.1.3 Calcul de la VAN économique.....	60
2.1.4 L'indice de rentabilité.....	62
2.1.5 Le délai de récupération de la mise initial de l'investissement avant financement.....	62
2.2 Analyse de la rentabilité du projet après financement .....	64
2.2.1 Calcul des flux nets de trésorerie après frais financiers .....	64
2.2.2 Le calcul de la VAN globale .....	72
2.2.3 Comparaison entre la VAN économique et la VAN globale .....	74
2.2.4 La VAN du financement par emprunt.....	74
2.2.5 Le délai de récupération de la mise initial du projet .....	75
2.2.6 Calcul de la VAN du mode de financement.....	77
Conclusion générale	



